



**Driss Lachguar** lors de l'émission "Mouajaha lil Iqnaâ" sur Medi 1 TV

*Le remaniement ministériel en Espagne n'aura aucune signification s'il ne débouche pas sur une position claire de Madrid vis-à-vis du dossier de notre intégrité territoriale*

Page 4

www.libe.ma

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9366

Lundi 12 Juillet 2021

## Sacre continental pour des Verts en verve

*Une troisième Coupe de la CAF pour le Raja, le neuvième trophée africain du coup*

Sa Majesté le Roi fait part de ses vives félicitations à toutes les composantes et au public du club casablancais



**Driss Lachguar** : La victoire du Raja renforce le positionnement du Maroc au niveau de l'Afrique Page 24

Après le remerciement d'Arancha González Laya  
*L'Espagne changera-t-elle ses positions et sa politique envers le Maroc ?*



Page 4

Le président de la Chambre des représentants appelle à la création d'un Forum parlementaire maroco-mauritanien



Habib El Malki s'entretient avec le président de l'Assemblée nationale du Vietnam et la présidente de l'APLTP en RD Congo

Pages 2-3

Place aux 35-39 ans  
*Grâce à un approvisionnement régulier, la campagne de vaccination nationale s'accélère*



Page 5

# Le président de la Chambre des représentants appelle à la création d'un Forum parlementaire maroco-mauritanien



Le président de la Chambre des représentants, Habib El Malki, a appelé, vendredi à Rabat, à la création d'un forum parlementaire maroco-mauritanien qui se réunira de manière périodique dans les deux pays, et qui sera un espace de dialogue et d'échange de vues sur les moyens de hisser les relations bilatérales pour davantage de solidarité et de coopération.

Cet appel a été lancé lors d'une rencontre de M. El Malki avec une délégation parlementaire de l'Assemblée nationale mauritanienne conduite par le premier vice-président, Sidney Sokhona, en marge de la réunion de consultation des présidents des Parlements africains, qui s'est tenue jeudi à Rabat.

Lors de cette rencontre, M. El Malki a salué les "re-

lations fraternelles ancrées qui unissent les deux peuples et pays", notant que la diplomatie parlementaire est à même d'ouvrir de nouveaux horizons à la coopération entre les deux pays. Il a également plaidé pour l'institutionnalisation des relations entre les deux institutions législatives à travers la signature d'un mémorandum de coopération entre les deux parties.

M. El Malki, poursuit le communiqué, s'est félicité de la participation de la délégation mauritanienne à la réunion de consultation des présidents des parlements africains, notant que le Maroc se tient toujours aux côtés de l'Afrique et œuvre à développer l'action africaine commune et à privilégier le dialogue pour résoudre les problèmes, au service des intérêts des peuples de la région.

De leur côté, les membres de la délégation parlementaire mauritanienne, composée également de Messaouda Mint Baham et de Saghir el Atigh, ont souligné l'importance de renforcer les relations de coopération entre la Chambre des représentants marocaine et l'Assemblée nationale mauritanienne, appelant à intensifier les échanges de visites et le partage d'expertises et d'expertises.

Ils ont également souligné l'importance du rôle que joue le Maroc dans la résolution des problèmes qui affligent le continent africain, ajoutant que le retour du Maroc au sein de l'Union africaine en 2017 est venu combler un grand vide, indique le communiqué.

Les membres de la délégation ont aussi salué l'appui apporté par le Maroc à la Mauritanie en matière de formation et d'éducation, ainsi que le développement que connaît le Royaume dans les domaines agricole, économique, sanitaire et autres.

## Plénière ce lundi consacrée au bilan d'étape de l'action gouvernementale

La Chambre des représentants tient, ce lundi, une plénière consacrée à l'examen du bilan d'étape de l'action gouvernementale.

Un communiqué de la Chambre indique, vendredi, que conformément aux dispositions de l'article 100 de la Constitution et celles du règlement intérieur de la Chambre des représentants, notamment les articles 258 et 272, cette séance, qui se tient à 15h30, juste après la séance plénière dédiée aux questions orales (14h00), sera consacrée à l'examen du bilan d'étape de l'action gouvernementale.

Cette séance se tient dans le respect des mesures préventives adoptées par les instances de la Chambre des représentants, précise la même source.

# Habib El Malki et le président de l'Assemblée nationale du Vietnam saluent la coopération entre les deux pays

Le président de la Chambre des représentants, Habib El Malki, et le président de l'Assemblée nationale du Vietnam, Vuong Dinh Huê, ont salué mercredi la qualité de la coopération entre les deux pays.

M. El Malki et M. Dinh Huê ont exprimé, lors d'entretiens tenus par visioconférence, leur satisfaction vis-à-vis de l'évolution des relations d'amitié et de coopération entre les deux pays et les deux institutions législatives.

Ils ont, à cet égard, souligné l'importance de la diplomatie parlementaire pour hisser les relations bilatérales vers plus de rapprochement et de complémentarité, a indiqué la Chambre des représentants dans un communiqué.

Les deux parties ont également convenu d'intensifier les visites des délégations parlementaires, de coordonner au niveau des forums parlementaires internationaux, d'appuyer les accords de coopération entre les deux pays et de célébrer conjointement le 60ème anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre eux.

A cette occasion, le président de l'Assemblée nationale du Vietnam a fait savoir que son pays attache une grande importance à ses relations avec le Royaume du Maroc, se félicitant des re-



lations historiques qui unissent les deux pays, rapporte le communiqué.

Il a également exprimé ses remerciements et sa gratitude au peuple marocain qui a participé aux côtés du peuple vietnamien dans sa lutte pour l'indépendance. "Nous avons beaucoup de points en commun, ce qui constitue un pilier pour renforcer les liens de coopération entre les deux pays", a-t-il noté.

Le Maroc est une porte qui permet l'accès à l'Afrique et le Vietnam en est une vers la région de l'Asie du Sud-Est, a-t-il souligné, appelant au renforcement des échanges économiques, à l'échange d'expertises et d'expertises, au renforcement des relations entre les banques

des deux pays, à l'encouragement du commerce et des investissements, à l'appui mutuel et à la concertation sur diverses questions d'intérêt commun.

Il a également expliqué que l'adhésion de la Chambre des représentants, en tant que membre observateur, aux organes de l'assemblée interparlementaire de l'association des nations de l'Asie du Sud-Est (AIPA) l'année dernière, représente une reconnaissance des efforts du Maroc visant à consolider la paix, la stabilité et la sécurité aux niveaux régional et international.

Pour sa part, M. El Malki a évoqué la lutte commune entre les peuples marocain et vietnamien pour la liberté, no-

tant que la "Porte du Maghreb", qui a été construite par des soldats marocains dans un village au nord de la capitale Hanoï après leur participation à la guerre du Vietnam, témoigne de la force des liens historiques et humains entre les deux pays, a poursuivi la même source.

Il a également relevé que les deux pays regorgent de grandes et multiples potentialités qu'il convient d'employer pour renforcer les échanges économiques et commerciaux, se réjouissant en particulier du développement que connaît le Vietnam dans le domaine industriel et du leadership du Maroc dans le domaine agricole et des énergies renouvelables.

# La présidente de l'APLTP en RD Congo salue l'expérience marocaine en matière de lutte contre la traite humaine

La présidente de l'Agence pour la prévention et la lutte contre la traite des personnes (APLTP) de la RD Congo, Cécile Rebecca Meta Kasanda, a salué l'évolution du système judiciaire au Maroc dans le domaine de la prévention et de la lutte contre le phénomène de la traite des êtres humains.

"Le Maroc est un modèle dans ce domaine et nous sommes venus pour apprendre et voir de plus près l'expérience marocaine", a affirmé Mme Meta Kasanda lors de son entretien, mercredi à Rabat, avec le président de la Chambre des représentants, Habib El Malki, en présence de l'ambassadeur de la République démocratique du Congo à Rabat.

A cette occasion, la responsable congolaise, actuellement en visite de travail dans le Royaume, a passé en revue les étapes les plus marquantes qui ont caractérisé la voie du renforcement de la prévention et de la lutte contre la traite des êtres humains dans son pays, citant en particulier l'élaboration d'une stratégie nationale dans ce domaine et les efforts de sensibilisation et autres activités menées par l'APLTP, indique jeudi un com-

munié de la Chambre des représentants.

Elle s'est félicitée, en outre, des relations distinguées qui unissent le Maroc et la République démocratique du Congo. "Le Maroc a toujours été aux côtés du peuple de la République démocratique du Congo dans les moments difficiles", a-t-elle affirmé, exprimant ses remerciements et son appréciation pour l'appui du Royaume à son pays dans le domaine de la santé, notamment l'aide apportée pour la lutte contre le virus Ebola et la Covid-19, et dans le cadre des missions de paix et de sécurité en République démocratique du Congo sous l'égide des Nations unies.

Pour sa part, le président de la Chambre des représentants a souligné la force et la solidité des relations entre les deux pays, rappelant le souci de SM le Roi Mohammed VI de féliciter le président de la République démocratique du Congo, Félix Tshisekedi, pour son élection en 2019. Il a expliqué, en outre, que la participation aux opérations de maintien de la paix en République démocratique du Congo dans le cadre des Nations unies découle de l'adhésion du Maroc à ses racines africaines, de ses



liens historiques avec la République démocratique du Congo et de sa ferme conviction que la paix et la stabilité sont des piliers essentiels du développement durable, poursuit le communiqué.

Par ailleurs, M. El Malki a relevé

le lien étroit qui existe entre la traite des êtres humains et la problématique de la migration. La Chambre des représentants, a-t-il déclaré à cet égard, envisage d'organiser une réunion parlementaire sur la migration qui abordera diverses questions ayant

trait à ce domaine.

Il a également souligné que la coopération entre les deux institutions législatives prendra un nouveau départ avec l'amélioration des conditions sanitaires relatives à la pandémie de la Covid-19.

# La Chambre des représentants approuve une proposition de loi et cinq projets de loi à caractère social, économique et judiciaire

La Chambre des représentants a adopté, jeudi, à l'unanimité, cinq projets de lois relatifs à la régulation du volontariat contractuel, à la réforme des établissements et entreprises publiques (EEP), à la réforme fiscale, au Statut général de la fonction publique, à l'Inspection générale des affaires judiciaires et une proposition de loi concernant le métier de guide touristique, et ce durant deux séances générales, présidées par Habib El Malki, président de la Chambre des représentants ainsi que son premier vice-président, Soulaïmane El Amrani.

Le projet de loi n° 06-18 relatif à l'organisation du volontariat contractuel vise à déterminer la notion du volontariat contractuel et l'identification de ses composantes, principes, objectifs et mécanismes d'application, a indiqué un communiqué de la Chambre des Représentants. Il vise également à réglementer les droits et les devoirs des parties à l'action de volontariat contractuel, à établir des mécanismes de contrôle et d'un régime de sanctions et de pénalités associé et à créer un registre national du volontariat contractuel. Lors des débats, les parlementaires ont salué le contenu du projet de loi en tant que jalon de la démocratie participative, conformément à la Constitution de 2011 ainsi qu'une source de "capitalisme social", et un couronnement de l'accumulation qu'a enregistré le travail social et bénévole au Maroc, ajoute la même source.

Par la même occasion, ils ont appelé à encourager et promouvoir le volontariat, à adopter une flexibilité dans le traitement des demandes d'accréditation dans les domaines du volontariat contractuel et le renforcement de la démocratie participative en fonction de l'évolution du Royaume dans divers domaines.

Durant cette même séance, la Chambre a approuvé le projet de loi-cadre n°50-21 qui cor-

respond à la réforme des établissements et entreprises publiques et le projet de loi-cadre n°69-19 relatif à la réforme fiscale.

Le projet de loi-cadre n° 50.21 relatif à la réforme des EEP vise à remédier aux déséquilibres structurels des établissements et entreprises publiques, à augmenter leurs bénéfices, à

modifier la taille du secteur public ainsi qu'à restructurer, souligne le communiqué.

Il vise également la rationalisation des ressources d'Etat, l'assouplissement de la restructuration des établissements et entreprises publiques et l'amélioration de leur gouvernance, le contrôle de nouvelles institutions et la mo-

dernisation des mécanismes de contrôle financier de l'Etat. S'agissant du projet de loi-cadre n°69-19 relatif à la réforme fiscale, il tend à surmonter les déséquilibres et les insuffisances du système fiscal actuel, à instaurer la justice fiscale ainsi qu'à renforcer la confiance entre l'administration et les détenteurs de droits.

Il vise également à mobiliser toutes les possibilités fiscales pour financer les politiques publiques, réformer le système des redevances collectives et quasi-fiscales et renforcer le système de gouvernance efficace et efficiente dans le domaine du front. Selon la même source, les représentants des groupements et groupes parlementaire ont pris la parole, notant que les deux projets de loi constituent une réforme nationale prioritaire, compte tenu du rôle de la fiscalité dans le financement des politiques publiques et le maintien des équilibres macroéconomiques ainsi que des rôles stratégiques des institutions et des entreprises publiques.

Les parlementaires se sont arrêtés durant leurs interventions sur les principaux défis dans le domaine fiscal et celui de la gestion des EEP, note le communiqué. Au cours de cette séance, les grandes lignes du projet de loi n°39-21 complétant le Dahir n° 1.58.008 du 24 février 1958 relatif au Statut général de la fonction publique ont été passées en revue.

Ce projet de loi vise à inscrire les professionnels de la santé exerçant dans le secteur public sur la liste des catégories professionnelles non concernées par ce Dahir, afin de permettre l'élaboration, en vertu d'un texte législatif, d'un statut qui leur est propre définissant notamment leurs droits et obligations professionnels, en harmonie avec les spécificités de leurs missions au sein du système de santé et des défis et enjeux auxquels ils sont confrontés.

## Listes électorales générales

### Les tableaux rectificatifs consultables du 9 au 15 juillet

Le ministre de l'Intérieur informe les citoyennes et les citoyens que les tableaux rectificatifs des listes électorales générales, comportant les décisions des commissions administratives, ont été mis à la disposition du public pour consultation, du 9 au 15 juillet, aux bureaux de l'autorité administrative locale et aux services des communes et arrondissements. Cette mesure s'inscrit dans le cadre des préparatifs des élections des membres des conseils communaux et régionaux et des membres de la Chambre des représentants, prévues le 8 septembre 2021, et suite à la clôture des réunions des commissions administratives chargées de la révision des listes électorales générales, sous la présidence des magistrats et relatives à l'examen des nouvelles demandes d'inscription et les demandes de transfert des inscriptions ainsi que pour corriger les éventuelles erreurs dans les listes actuelles et procéder aux radiations légales.

Un communiqué du ministère de l'Intérieur sur le déroulement de l'opération de révision des listes électorales générales relatives aux préparatifs des prochaines échéances souligne que toute personne intéressée peut consulter durant cette même période, soit du 09 au 15 juillet, ses propres données sur le site électronique dédié aux listes électorales générales "www.listeselectorales.ma".

De même, toute personne dont la demande d'inscription ou de transfert d'inscription a été rejetée ou dont le nom a été radié de la liste électorale où elle est inscrite pourra présenter un recours devant le tribunal compétent, qui doit rendre sa décision dans un délai maximum de cinq jours à compter de la date du dépôt de ce recours au bureau d'ordre du tribunal, selon la même source.

Les listes électorales générales seront définitivement arrêtées à la date du 30 juillet 2021 avant leur adoption en perspective des prochaines élections générales communales, régionales et législatives, conclut le communiqué.

## Driss Lachgar lors de l'émission "Mouajaha lil Iqnaâ" sur Medi 1 TV

*Le remaniement ministériel en Espagne n'aura aucune signification s'il ne débouche pas sur une position claire de Madrid vis-à-vis du dossier de notre intégrité territoriale*



Driss Lachgar, Premier secrétaire du parti de l'Union socialiste des forces populaires, a été, dans la soirée du 10 juillet 2021 l'invité de l'émission « Mouajaha lil Iqnaâ » (Confrontation pour convaincre), diffusée par la chaîne de télévision « Medi 1 TV ».

Un débat serein, loin de toute langue de bois, brochant un tableau empreint de réalisme et d'objectivité, abordant, tour à tour, la crise diplomatique inédite survenue récemment entre le Maroc et l'Espagne, le remaniement ministériel chez cette dernière des suites de ladite crise, la gestion par notre pays de la crise sanitaire de Covid, la situation du parti de l'Union socialiste des forces populaires à la veille du multiple processus électoral en perspective, les préparatifs du parti pour aborder ces échéances, la situation de cette formation et son positionnement sur l'échiquier politique du pays.

Le débat s'est également focalisé autour du bilan des réalisations gouvernementales du parti de la rose et ses rapports avec ses partenaires mais aussi les autres acteurs politiques, particulièrement le Parti de la justice et du développement (PJD) dirigé par le chef du

gouvernement, Saâd Dine El Othmani.

La situation politique en Espagne à la lumière des derniers développements, en l'occurrence le dernier remaniement ministériel avec le départ de la controversée ministre des Affaires étrangères de ce pays, directement à l'origine de l'initiative de l'accueil du chef des mercenaires du Polisario, sous une fausse identité sur le sol de son pays, fut le premier axe de l'entretien, étant par ailleurs un sujet d'actualité assez saillant. Le leader du parti de la rose a livré une lecture succincte de ces développements tout en observant le droit de réserve qui s'impose lorsqu'il s'agit de politique interne d'un pays tiers.

L'émission a été jalonnée par tous les sujets ayant trait à la situation, passée, présente et future de l'Union socialiste des forces populaires, notamment à l'approche des échéances électorales, les rapports envisageables avec les partenaires et autres acteurs politiques, le bilan de l'action usfpéiste dans la gestion des affaires publiques, etc.

Nous y reviendrons avec plus de détails dans notre édition de demain.

**Rachid Meftah**

## Après le remerciement d'Arancha González Laya

# L'Espagne changera-t-elle ses positions et sa politique envers le Maroc ?

La ministre espagnole des Affaires étrangères, Arancha González Laya, a été virée du gouvernement lors du remaniement annoncé samedi dernier par le premier ministre espagnol Pedro Sánchez. Elle a été remplacée par un diplomate de carrière en l'occurrence l'ex-ambassadeur d'Espagne en France, José Manuel Albares.

Les médias espagnols ont presque tous lié le remerciement de Laya à la Benbatouchgate et à sa mauvaise gestion de la crise avec le Maroc.

Ainsi, le portail espagnol «El Confidencial» a intitulé un article sur ce sujet comme suit : «González Laya sacrifiée pour faire baisser la tension avec le Maroc». Et le même portail de préciser : «En remerciant González Laya, Sánchez fait un geste envers le Maroc, un pays avec lequel l'Espagne est en crise de-

puis décembre dernier, quand le président Donald Trump a reconnu la souveraineté du Maroc sur le Sahara et la diplomatie marocaine a commencé à faire pression pour que les Espagnols suivent cet exemple. L'hospitalisation de Ghali à Logroño a encore détérioré les relations bilatérales».

Le quotidien El País a repris presque le même titre que celui d'El Confidencial. Il a intitulé son article ainsi : « González Laya, sacrifiée pour se réconcilier avec Rabat ».

Ce quotidien a également souligné dans son article que « le sort de la ministre espagnole, Arancha González Laya, a été scellé le jour où le chef de la diplomatie marocaine, Nasser Bourita, avait déclaré qu'il n'y a pas de contact avec l'Espagne ». Et d'ajouter que cela montre que la ministre espagnole des

Affaires étrangères «avait cessé d'être un interlocuteur valable pour Rabat. La crise provoquée par l'accueil en Espagne du leader du Front Polisario, Brahim Ghali, a eu plusieurs effets collatéraux, mais le plus grave a été la perte de confiance entre les gouvernements de part et d'autre du détroit ».

Est-ce que ce changement à la tête du ministère des Affaires étrangères favoriserait l'apaisement de la tension entre Rabat et Madrid ?

En effet, le politologue et président du Centre Atlas d'analyse des indicateurs politiques et institutionnels, Mohamed Bouden, a estimé que le limogeage de l'ex-ministre espagnole des Affaires étrangères, Arancha Gonzalez Laya, pourrait constituer un premier pas pour corriger la trajectoire des relations maroco-espagnoles.

Dans une déclaration à la chaîne de télévision "M24", Mohamed Bouden a affirmé qu'Arancha Gonzalez Laya représentait un élément de tension dans les relations maroco-espagnoles, et que son éviction peut être interprétée comme un premier pas, au cas où l'Espagne dispose d'une volonté de formuler des principes de base de ses relations avec le Maroc, fondés sur le partenariat et le bon voisinage.

Et d'ajouter que les autorités espagnoles veulent, par cette démarche, s'orienter vers la correction de la trajectoire qui, si elle persiste, érodera certainement davantage la position de l'Espagne au niveau régional.

Il a également souligné que l'Espagne est la plus impactée en matière de coopération sécuritaire maroco-espagnole, relevant que le pays ibérique a été

clairement touché au niveau économique.

Pour le président du Centre Atlas d'analyse des indicateurs politiques et institutionnels, il y a des signes positifs liés au fait que le nouveau ministre, José Manuel Albares, connaît très bien la nature des relations maroco-espagnoles, ce qui ouvrira, selon lui, la porte à la communication entre les deux pays.

Par ailleurs, certains observateurs estiment que la crise entre les deux pays est plus profonde qu'on le croyait et qu'un changement d'une ministre par une autre personnalité ne peut en aucun cas la désamorcer si cela n'est pas accompagné d'un changement radical des positions et de la politique de Madrid envers le Maroc. Sans quoi, la crise entre les deux pays risque de perdurer.

**Tabet Mourad**

# Place aux 35-39 ans

*Grâce à un approvisionnement régulier, la campagne de vaccination nationale s'accélère*

La campagne de vaccination nationale dépasse les attentes et les espérances. A la date du samedi 10 juin, 9.221.525 citoyennes et citoyens marocains ont complété leur schéma vaccinal, tandis que 10.356.845 personnes attendent la seconde dose après avoir reçu une première injection du précieux antidote. Et ce n'est pas près de s'arrêter.

En effet, le ministère de la Santé a annoncé son élargissement aux 35-39 ans, quand bien même certains Marocains âgés de 40 ans et plus manquent à l'appel. D'ailleurs, ils sont invités par les autorités sanitaires à rectifier le tir, en envoyant un SMS au 1717 ou en accédant au portail [www.li-qahcorona.ma](http://www.li-qahcorona.ma). Si votre âge est compris entre 35 et 40 ans ou plus, le ministère de la Santé s'en remet à votre bon sens pour participer à l'effort collectif et national afin de sortir d'une crise sanitaire qui n'a que trop duré. L'accélération de l'approvisionnement en vaccin facilite ce dessein.

Selon plusieurs sources, deux millions de doses du vaccin Sinopharm seraient attendues en



début de semaine sur le tarmac de l'aéroport Mohammed V de Casablanca. Le Maroc aura ainsi reçu 22.457.600 doses de vaccins Sinopharm et AstraZeneca, de-

puis le lancement de la campagne de vaccination nationale, le 28 janvier dernier. Au total, le laboratoire d'Etat chinois, CNBG Sinopharm, atteindrait la barre des 14,5 millions de doses envoyées sur 40,5 millions commandées. AstraZeneca a, quant à lui, honoré 7 millions de doses sur une commande de 25,5 millions. Sans oublier le programme COVAX grâce auquel le Royaume a réceptionné 957.600 doses, en attendant 650.000 autres fin juillet.

La régularité de l'approvisionnement, n'est pas une mince affaire par les temps qui courent. D'où un certain optimisme. Un optimisme à double tranchant malheureusement. L'avancement de la campagne de vaccination alimente une dangereuse euphorie. Un état d'esprit trompeur qui nous fait croire que nous sommes sortis d'affaire. Au vrai, on en est encore loin.

Et pour cause, si les vaccins AstraZeneca et Sinopharm, pierres angulaires de la campagne de vaccination dans le pays, sont efficaces, ils ne sont pas pour autant parfaits. D'après les autorités sanitaires, 3.500 personnes immunisées par deux doses ont malgré tout été contaminées par le Sars-Cov-2, sous forme bénigne. Pour avoir un ordre de grandeur, sur 10.000 citoyennes et citoyens vaccinés, moins de 4 personnes attraperont la Covid. Dès lors, l'efficacité de 79% adossée auxdits vaccins prend tout son sens. Et avec l'accélération de la propagation du virus, ce constat risque de s'amplifier.

Pour preuve, l'inquiétant bilan épidémiologique de samedi soir. Dans la lignée des chiffres de la semaine dernière, la barre des 1000 cas a encore une fois été franchie. Sauf que cette fois, elle l'a largement été, puisque pas moins de

1.566 nouveaux cas de contamination au coronavirus ont été détectés sur 22.939 nouveaux tests. Le taux de positivité a bondi pour atteindre 6,82%. Autre précision, et non des moindres, 41 nouveaux cas sévères ou critiques ont été admis, pour un taux d'occupation des lits COVID+ à hauteur de 9,1%.

Parallèlement, 9 nouvelles vies ont été terrassées par la Covid-19, portant le cumul à 9.360 décès, avec un taux de létalité stable (1,7%), à la différence de la situation épidémiologique. Au rythme où vont les choses, et dans l'hypothèse où 30 voire 40 nouveaux cas sévères ou critiques seraient admis quotidiennement dans les structures dédiées au Sars-Cov-2 dans le Royaume, la pression s'accroîtra inévitablement sur le personnel de santé, et les lits en réanimation risquent de se faire de plus en plus rares.

C.C

## La CEN-SAD salue le projet de fabrication du vaccin contre la Covid-19 au Maroc

La Communauté des Etats sahélo-sahariens (CEN-SAD) a salué la signature de trois accords de coopération entre le Maroc et la Chine pour la production locale du vaccin contre la Covid-19 et autres vaccins.

"De toute évidence, ce projet structurant et novateur s'inscrit dans le cadre de la volonté de Sa Majesté Mohammed VI, Roi du Maroc, de doter le Royaume de capacités industrielles et biotechnologiques complètes et intégrées, dédiées à la fabrication de vaccins au Maroc", souligne la CEN-SAD dans un communiqué.

Cette initiative Royale, relève la CEN-SAD, va de pair avec les dispositions de l'Agenda 2063 de l'Union africaine par lequel le continent africain dispose désormais d'un pôle d'excellence en biotechnologies à même de lui préserver son indépendance médico-technologique face aux risques sanitaires actuels ainsi qu'aux pandémies émergentes.

## Le variant Delta progresse aux quatre coins du monde

La propagation de nouveaux variants du coronavirus fait peser des risques sur l'économie mondiale, a mis en garde samedi le G20, le variant Delta, très contagieux, continuant de prendre de l'ampleur et suscitant des craintes à la veille de la finale de l'Euro-2020 à Londres. La menace d'un ralentissement de la reprise est d'autant plus grande que le niveau de la vaccination est faible dans de nombreux pays, ont insisté les ministres des Finances du G20 réunis à Venise.

L'Union européenne s'est à cet égard voulue rassurante. "Ce week-end, nous avons livré suffisamment de vaccins aux Etats membres pour vacciner complète-

ment au moins 70% de la population adulte ce mois-ci. D'ici demain, quelque 500 millions de doses auront été distribuées dans toutes les régions d'Europe", s'est ainsi félicitée la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen.

"La Covid-19 n'est pas encore vaincue. Mais nous sommes prêts à continuer à fournir des vaccins - également contre de nouveaux variants", a-t-elle ajouté, la responsabilité de les administrer revenant aux gouvernements des 27 Etats membres de l'UE, dont certains avancent plus vite que d'autres en la matière. Car la reprise économique mondiale "reste exposée" non seulement en particulier à "la propagation de

nouveaux variants" mais aussi aux "différents rythmes de vaccination" sur la planète, a prévenu samedi dans son communiqué final le G20.

"La seule chose qui pourrait menacer un rebond solide et rapide de l'économie est le variant et une nouvelle vague de la pandémie", a insisté le ministre français de l'Economie Bruno Le Maire. Face à la hausse "exponentielle" des cas de Covid-19 enregistrée depuis plusieurs jours, principalement chez les jeunes, la Catalogne a d'ailleurs décidé de réimposer des restrictions.

Les discothèques et autres lieux de divertissement nocturnes vont devoir garder portes closes et il faudra présenter un test

négatif ou être vacciné pour participer à des événements en plein air réunissant plus de 500 personnes dans cette région d'Espagne. Les Pays-Bas ont également replongé samedi matin dans les restrictions après une multiplication par sept des contaminations quotidiennes en une semaine (7.000 cas supplémentaires vendredi). Le Premier ministre Mark Rutte a notamment ordonné la fermeture des boîtes de nuit.

Au moment où Catalans et Néerlandais doivent quitter les pistes de danse pour une durée indéterminée, les Français ont retrouvé vendredi les joies des soirées en discothèque pour la première fois depuis mars 2020, non sans quelques cafoillages.

## Aïd Al Adha sera célébré le mercredi 21 juillet

Le 1er Dou Al Hijja de l'année 1442 de l'Hégire correspond au lundi 12 juillet 2021 et l'Aïd Al Adha sera célébré le mercredi 21 juillet, a annoncé samedi le ministère des Habous et des Affaires islamiques.

Dans un communiqué, le ministère indique que le croissant lunaire annonçant le mois de Dou Al Hijja de l'an 1442 de l'Hégire n'a pas été observé samedi soir (10 juillet) et par conséquent l'Aïd Al Adha sera célébré le 10 Dou Al Hijja 1442 correspondant au 21 juillet 2021.

## Règlement anticipé des salaires des fonctionnaires le 16 juillet

La Trésorerie générale du Royaume (TGR) procédera, vendredi prochain, au règlement des traitements et salaires des fonctionnaires et agents de l'Etat et des collectivités territoriales au titre du mois de juillet 2021 et ce, à l'occasion de l'avènement de l'Aïd Al-Adha.

"A l'occasion de l'avènement de l'Aïd-Al Adha, le ministère de l'Economie, des finances et de la Réforme de l'administration annonce que la Trésorerie générale du Royaume procédera, à titre exceptionnel, au règlement des traitements et salaires des fonctionnaires et agents de l'Etat et des collectivités territoriales au titre du mois de juillet 2021, le vendredi 16 juillet 2021", indique un communiqué de la TGR.

# Ahmed Reda Chami plaide pour une stratégie intégrée visant à impliquer les jeunes dans la vie sociale, économique et politique

Le président du Conseil économique, social et environnemental (CESE), Ahmed Réda Chami, a souligné, vendredi à Salé, l'urgence de développer et de mettre en œuvre une stratégie intégrée visant à impliquer pleinement la jeunesse dans la vie économique, sociale et politique.

"Assurer une cohérence de l'action en faveur de la jeunesse est aujourd'hui devenue une nécessité urgente, et requiert l'implémentation d'un modèle de gouvernance efficace pour libérer les énergies latentes des jeunes", a-t-il indiqué dans une allocution à l'occasion d'une table ronde organisée par la Fondation Fkih Tetouani en partenariat avec le CESE et consacrée à la présentation du rapport du Conseil relatif à "une nouvelle initiative nationale intégrée pour la jeunesse marocaine".

Il a également souligné l'importance d'impliquer les jeunes dans la mise en œuvre de la stratégie intégrée qui leur est dédiée, afin que leurs attentes et préoccupations réelles soient prises en compte et que les services publics adaptés à leurs besoins spécifiques leur soient accessibles.

M. Chami a également souligné la nécessité d'une union des forces et de l'adhésion de tous les acteurs dont les jeunes dans la dynamique proposée par le CESE pour répondre aux aspirations économiques et sociales de cette catégorie, en vue de réaliser un développement multidimensionnel et équitable, ainsi qu'une prospérité commune,

ajoutant que l'élaboration d'une initiative en faveur de la jeunesse n'est pas seulement un investissement dans l'avenir, mais il s'agit d'une nécessité pour la réalisation du bien-être des générations actuelles.

Il a en outre relevé que depuis sa création, le CESE attache une grande importance à la jeunesse en lui consacrant plus de 10 rapports dans lesquels il a abordé les questions et problèmes les plus importants qui préoccupent cette catégorie sociale, tout en proposant des recommandations en vue de trouver des solutions.

S'agissant de la place des jeunes dans le nouveau modèle de développement, M. Chami, en sa qualité de membre de la Commission spéciale sur le modèle de développement, a souligné qu'une vision globale a été présentée sur cette catégorie sociale tout en mettant l'accent sur le ciblage des jeunes par le modèle de développement à travers l'adoption d'une politique publique intégrée dans divers domaines à même de répondre à leurs besoins en termes de création de richesses et d'emplois, et d'assurer l'égalité des chances et l'équité dans le développement des territoires.

Et d'ajouter que la réalisation des objectifs fixés par le nouveau modèle de développement dépend du degré d'implication et de participation des jeunes dans la formulation et l'activation des politiques et programmes déclinés par le modèle, soulignant dans ce contexte que le



Conseil, en tant qu'institution démocratique participative pour penser et proposer des politiques de développement se penche actuellement sur un mécanisme qui fera des jeunes "un partenaire permanent dans la préparation des différents rapports et avis en formulant des suggestions et en apportant des idées dans le cadre d'une participation active et citoyenne".

De son côté, le président de la Fondation Fkih Tetouani, Boubker Tétouani, a indiqué

que cette rencontre, qui a été marquée par la participation de chercheurs, professeurs, jeunes et de représentants de la société civile, s'inscrit dans le cadre de l'activation de l'accord entre la Fondation et le CESE.

De même, il a mis en avant l'importance de cette rencontre au regard de la portée du rapport du Conseil sur les politiques intégrées de la jeunesse notamment en matière d'accès aux services de base, à l'employabilité et à l'inclusion économique.

## Arrestation en Italie d'un Marocain responsable au sein de "Daech" sur la scène syro-irakienne

Les services de la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST) ont procédé, vendredi, en étroite coordination avec les services de sécurité italiens en charge des affaires de terrorisme, à l'arrestation d'un citoyen marocain qui occupait des postes de responsabilité au sein de l'organisation terroriste "Daech" dans ses bastions traditionnels sur la scène syro-irakienne, indique samedi la DGST. La coordination sécuritaire et l'échange d'informations et de renseignements entre les services de la DGST et leurs homologues italiens ont permis de localiser et d'arrêter le suspect, alias "Abi Al-Baraa", en Italie, qui a réussi à immigrer illégalement en Europe en provenance des lieux de combat sous contrôle de "Daech", précise la DGST dans un communiqué.

Le citoyen marocain arrêté fait l'objet d'un mandat d'arrêt international émis par les autorités judiciaires marocaines, après que les recherches et enquêtes menées par le Bureau central d'investigations judiciaires (BCIJ), relevant de la DGST, avec

plusieurs personnes revenues des scènes de combat sous contrôle de Daech, ont révélé que le suspect occupait des postes de responsabilité importants au sein du soi-disant "Etat islamique", précise la même source.

Cette arrestation s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par les services de la DGST pour lutter contre les dangers de la menace terroriste au niveau international, et la traque des personnes recherchées dans des affaires de terrorisme et d'extrémisme. Elle vient également couronner l'implication sérieuse et agissante des services sécuritaires marocains dans les efforts internationaux pour faire face à la menace terroriste.

Une coordination est en cours entre le Bureau central national, relevant de la Direction générale de la sûreté nationale (bureau d'Interpol à Rabat), les autorités judiciaires marocaines et leurs homologues italiennes, afin d'accélérer l'envoi du dossier d'extradition de l'intéressé via les canaux officiels habituels, conclut le communiqué.

## Interpellation à Oujda d'un multirécidiviste pour vente de matières nuisibles à la santé publique

Les éléments du service préfectoral de la police judiciaire d'Oujda ont interpellé, samedi, un individu, multirécidiviste connu dans des affaires de vol et de vente de boissons alcoolisées sans autorisation, pour son implication présumée dans une affaire de vente de matières nuisibles à la santé publique ayant causé la mort de leurs consommateurs.

Les services de police à Oujda avaient ouvert une enquête suite au décès de six consommateurs de boissons alcooliques et l'intoxication de deux autres après avoir consommé de l'alcool à brûler qu'ils auraient acquis auprès du suspect dans un quartier de la ville, indique la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) dans un communiqué.

Les enquêtes et les investigations

menées par la police judiciaire ont permis d'identifier le suspect, âgé de 31 ans, impliqué dans cette affaire et de l'appréhender, peu de temps après l'enregistrement des cas d'intoxication et de décès auprès des consommateurs, précise la DGSN.

Le mis en cause a été placé en garde à vue à la disposition de l'enquête menée sous la supervision du parquet compétent, en vue de déterminer les tenants et aboutissants ainsi que les ramifications de cette affaire et d'identifier la relation entre les décès enregistrés et les boissons alcoolisées consommées. De même, les recherches et les investigations se poursuivent en vue d'interpeller les complices présumés impliqués dans ces actes criminels, conclut la DGSN.

# Apatride en période de pandémie

## Horizons



**M**aijaan Nessa, une femme musulmane de 38 ans, est née en Inde de parents indiens. Elle y a vécu, dans l'état d'Assam, toute sa vie. Mais, il y a sept ans, elle a été déclarée étrangère, arrêtée et détenue. Alors qu'elle languissait en détention, son fils aîné, affolé, s'est suicidé. Malgré cette tragédie personnelle dévastatrice et les barrières créées par la pauvreté et l'analphabétisme, son mari musulman bengali et le reste de sa famille ont continué à se battre pour sa libération jusqu'à ce que, près de cinq ans après sa première détention, Maijaan soit libérée. Mais son statut est loin d'être assuré.

Maijaan est victime d'un projet pluriannuel à motivation politique visant à mettre à jour le Registre national des citoyens de l'Assam de manière à exclure de vastes pans de la population, principalement des musulmans et des personnes d'origine bengali. En 2019, lorsque le NRC a été « finalisé », 1,9 million de personnes ont été officiellement déclarées non-ressortissants, comme l'avait été Maijaan. Soudain, ils étaient au bord de l'apatridie.

Une telle « violence bureaucratique » n'a rien de nouveau. Des Kurdes en Syrie dans les années 1960 aux Rohingyas au Myanmar dans les années 1980, les groupes minoritaires ont souvent été la cible de lois sur la citoyenneté fondées sur l'ethnicité.

En 2013, la Cour constitutionnelle de la République dominicaine a rendu une décision qui a retiré la nationalité à des dizaines de milliers de Dominicains d'origine haïtienne, dans ce qui a été décrit comme un « génocide civil ». Au Kenya, les membres des communautés minoritaires doivent subir des processus de contrôle avilissants et arbitraires pour obtenir la reconnaissance en tant que citoyens et recevoir une carte d'identité.

Les membres des communautés majoritaires ne peuvent probablement pas imaginer devoir prouver leur nationalité à des agents suspects et hostiles de l'État dans le pays où ils sont nés et ont grandi. Ils tiennent pour acquis les documents de base tels que les certificats de naissance et les cartes d'identité, qui peuvent facilement être présentés à un fonctionnaire chargé de l'interrogatoire.

Et pourtant, pour les membres des commu-

nautés minoritaires et ceux issus de l'immigration, la nationalité est souvent, au mieux, tenue. Sans documents, la citoyenneté peut être presque impossible à prouver. Et, comme nous l'avons vu en Assam et ailleurs, il peut simplement être abrogé par des lois et des pratiques discriminatoires.

Aujourd'hui, environ 15 millions de personnes sont apatrides et des dizaines de millions d'autres risquent de perdre leur nationalité. Alors que les minorités sont touchées de manière disproportionnée, les lois sur la citoyenneté ciblent aussi souvent les femmes en les empêchant de transmettre leur nationalité à leurs enfants sur un pied d'égalité avec les hommes ; limiter leur droit d'acquérir, de changer ou de conserver leur nationalité ; ou en limitant leur capacité à conférer la nationalité aux conjoints non-ressortissants.

Le déni de nationalité conduit à l'exclusion et à la privation dans tous les aspects de la vie. Lorsque la pandémie de COVID-19 a commencé au début de 2020, les gouvernements se sont efforcés de protéger leurs citoyens avec des soins de santé, un soutien économique et des secours d'urgence. Les apatrides étaient exclus et discriminés, et, étant donné les interruptions des naissances et des registres d'état civil, l'accès à la nationalité était encore plus restreint que d'habitude.

De plus, les apatrides – qui subissent déjà une discrimination structurelle endémique – étaient souvent des boucs émissaires, vilipendés et ciblés pour la détention arbitraire et même l'expulsion de leur propre pays. Comme l'a expliqué l'année dernière Maalini Ramala de « Development of Human Resources for Rural Areas Malaysia », la peur d'être arrêtée et maltraitée a laissé les communautés apatrides déjà marginalisées « peur de sortir pour faire leurs courses, sans parler d'accéder à d'autres soins de santé d'urgence de base ».

Plus d'un an après le début de la pandémie, peu de choses ont changé. En fait, l'indifférence institutionnelle et publique à l'exclusion des apatrides, ainsi que la violence structurelle à leur égard, se poursuivent sans relâche. Et de nouveaux défis émergent, comme assurer un accès équitable aux vaccins COVID-19.

Encore une fois, Maijaan est un bon exemple. Elle a été libérée en raison de la pandémie, ce qui a incité la Cour suprême indienne à or-

donner la libération des « étrangers » détenus depuis deux ans ou plus. Mais les maigres ressources de sa famille avaient déjà été épuisées par des frais juridiques coûteux. Et, en tant qu'« étrangère », elle n'avait pas droit au modeste soutien que le gouvernement indien fournissait aux citoyens.

De plus, comme condition de libération, Maijaan doit se présenter chaque semaine à la police locale, afin qu'elle ne puisse pas gagner sa vie en tant que travailleuse migrante comme son mari. Si la discrimination structurelle a poussé Maijaan au bord de la pauvreté, la pandémie menace de la pousser au bord du gouffre – le tout sous le spectre imminent de l'apatridie.

L'histoire de Maijaan est l'une des nombreuses documentées dans un nouveau rapport révolutionnaire, « Ensemble, nous pouvons : l'impact du COVID-19 sur les apatrides et une feuille de route pour le changement ». Le rapport est le fruit d'une collaboration unique entre un consortium d'activistes apatrides, de groupes de base et d'ONG opérant actuellement dans 13 pays.

Fondé sur l'expérience et l'expertise des membres du consortium, le rapport met en évidence l'impact de la pandémie sur les droits des apatrides – y compris le droit à la nationalité, à la documentation et au statut juridique ; le droit à la non-discrimination ; le droit à la santé ; et les droits civils – dans des pays allant du Bangladesh à la Malaisie en passant par le Monténégro. La feuille de route fournit un cadre pour les réformes visant à remédier aux angles morts institutionnels, à engager et à consulter les communautés apatrides et à reconstruire de manière plus inclusive.

La pandémie de COVID-19 devrait inciter les gouvernements, les agences des Nations Unies et les organisations internationales à travailler directement avec les apatrides, à respecter leurs droits et à leur rendre des comptes, à s'attaquer aux causes structurelles de l'apatridie et à assurer un changement durable. Les apatrides du consortium, ainsi que leurs partenaires, ont montré comment procéder. Mais ils ne peuvent pas conduire seuls le monde sur la bonne voie.

**Amal de Chickera**

*Directeur de l'Institut sur l'apatridie et l'inclusion*

# JeuX & Loisirs

## Mots flechés

Par Abou Salma

ÉTOFFÉE	POTEAU	TENACE POUFFER	DE BAS EN HAUT HILARE	DES TYPES NATURE	VILLE DES USA	FIN D'ANNÉE	SITUÉE	EXPRES
					RÈGLE PLATE		LE MÊME RAPÉ	
SURNAT- URELLE								
					ENVELO- PPÉ	CONSE- RVATEUR		
GENDA- RME	PRONOM INVERSE SÉRÉNITÉ		TRAINA- NTE EN ROUTE					VOYELLES
SIGNES PARTICU- LIERS		PARTIR- ONT DISCIPLINE DE FER				PERMÉ- ABLE	FLEUVE DE RUSSIE CONSPIR- ER	
ENZYME				VOYELLES		ENTENDRE		
LETRES DE RACHEL			QUARTIER DE ROME	HOMME DE MAIN DIFFUSÉ				LE MÊME
FIXÉ POSTULAT						À L'ENVERS: CONVOITE		
					CONNU DIFFIC- ULTÉ		PETIT CUBE	
EN PRIME VÉRITA- BLES			ÉGAL			POSSESSIF		
					TRANSP- IRE		LETRES DE MAYADI	

## Solution mots flechés d'hier

M	E	N	A	G	E	O	B	E	S	E
R	E	G	C	O	D	E	A	P		
N	O	C	T	U	E	L	L	E		
S	U	E	H	E	A	E				
V	A	C	U	M	M	O	R	E		
E	R	N	O	U	I	L	L	E	S	
R	A	S	S	L	A					
E	N	C	H	E	V	E	T	R	E	S
E	E	E	P	E	R	D	U			
R	E	U	N	I	S	A	O	I	R	
F	R	E	L	E	T	E	N	T	E	

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benbarba

**Secrétaire général de la Rédaction**  
Ahmed Saâdi

**Rédaction**  
Mohamed Bouarab  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouithy  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Chady Chaabi

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Meryem Warrach  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmardi

**Révision**  
Abdelmoumen Warrach  
**Secrétariat**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki

**Correspondants**  
Ahmadou El Katab (Laâyoune)  
Abdelali khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouaib Sahnoun  
Khalil Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**E-mail:**  
liberation@libe.ma  
**Téléphone:**  
0522 61.94.04  
0522 62.32.32  
**Fax de la rédaction:**  
0522 62.09.72

**Service annonces et publicité**  
E-mail:  
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs  
Mouna El Youssoufi  
Loubna Baghdadadi  
Latifa Mounib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaïter  
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R  
3ème Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghrebines

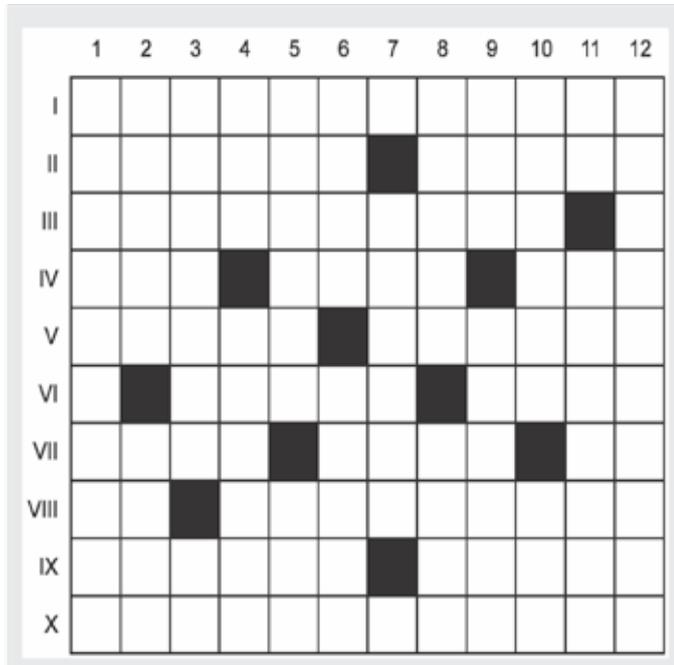
**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier DE PRESSE  
130 / 64

Site web:  
www.libe.ma

Journal Libération  
Libération Maroc

  
www.ojd.ma

## Mots croisés

**Horizontalement**

- I. Conventions collectives.  
 II. Rend les graves encore plus forts. - Ce n'est pas qu'un simple au revoir.  
 III. Ont autant de côtés qu'il y a de muses.  
 IV. Berceau des Cariocas. - On l'a sur le bout de la langue. - Des jaunes font très riches.  
 V. Désir coupable. - Ils tractent le Père Noël.  
 VI. Ouvertures musicales. - Mineure chez les Turcs.  
 VII. Cousin de la colocase. - Restent sourds aux demandes. - La fin des précédents, et doublement.  
 VIII. La fin du martyr. - Elles travaillent à la filature.  
 IX. Sortie de l'enfance. - Io le devint.  
 X. Elles ne se contentent pas de vous tendre la main.

**Verticalement**

1. Idée reçue.  
 2. Donne du goût au bordeaux. - Pied-de-veau.  
 3. Être créateur.  
 - Elle a deux boggies de deux essieux.  
 4. Des papes à la douzaine.  
 - Couper du monde.  
 5. Coutumes. - Un brésilien haut en couleurs.  
 6. Fait de briques et de blocs.  
 - Zéitres discrètement.  
 7. Compagnon d'enfance.  
 8. La mienne est prêteuse.  
 - Associé à Bérénice chez Corneille.  
 9. Poisson rouge. - Aide le bœuf à prendre l'air.  
 10. Leur mère a un pas martial. - Cours élémentaire.  
 11. Bien accueilli en général. - Recommencer.  
 12. Une seule consonne leur suffit pour exister !

## Solution mots croisés d'hier



## Grilles de sudoku

**Facile**

	1							
		8	5		9			
5	4		3	6	8		2	
2	9				7			
4	7	6	3		5	2	9	1
	1				5	6		
7	3	1	4		6		5	
	5		6	8				
						8		

**Moyen**

7			2	6	5			
			8			3		
2	8	1		6				
				1	9	5		
	1	6		5		7		
	5	8	7					
			5		1	9	6	
1		4						
9	5		1					7

**Difficile**

			9	2	6			
6				7				
		6		9	5			
	1		2	6				
3	6		9	5	7	2		
			7	8		6		
7	3			2				
	5						4	
4	6		1					

**Expert**

		4	2		6	8		
			3		5	1		
		6				3		
	5	8			2			
	3					9		
		2		4	7			
	2			6				
1	5		9					
9	8	2	5					

## Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.  
 Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

## Solution sudoku d'hier

**Facile**

4	3	9	6	8	2	1	7	5
2	8	7	4	1	5	3	9	6
1	5	6	7	9	3	4	2	8
7	4	8	2	5	9	6	1	3
5	2	3	8	6	1	7	4	9
6	9	1	3	7	4	8	5	2
9	6	5	1	4	8	2	3	7
3	7	4	9	2	6	5	8	1
8	1	2	5	3	7	9	6	4

**Moyen**

3	8	7	1	4	5	2	6	9
9	2	5	7	3	6	8	1	4
1	6	4	9	8	2	3	5	7
4	7	8	5	6	1	9	2	3
5	1	3	8	2	9	4	7	6
2	9	6	3	7	4	1	8	5
6	5	9	2	1	3	7	4	8
7	4	1	6	9	8	5	3	2
8	3	2	4	5	7	6	9	1

**Difficile**

2	6	4	7	8	5	3	1	9
8	5	3	9	4	1	6	7	2
7	9	1	2	3	6	5	4	8
3	1	2	6	7	8	9	5	4
9	4	5	1	2	3	7	8	6
6	7	8	4	5	9	1	2	3
4	2	6	5	9	7	8	3	1
5	8	9	3	1	2	4	6	7
1	3	7	8	6	4	2	9	5

**Expert**

2	1	4	9	5	6	3	8	7
6	5	3	8	4	7	2	1	9
8	9	7	2	1	3	4	5	6
7	4	2	6	8	5	9	3	1
3	8	5	1	2	9	6	7	4
9	6	1	3	7	4	5	2	8
4	2	8	5	9	1	7	6	3
1	7	6	4	3	2	8	9	5
5	3	9	7	6	8	1	4	2



Des professionnels du tourisme débattent à Agadir des moyens de relancer le secteur

Des professionnels du tourisme à Souss-Massa ont organisé, vendredi à Agadir, une rencontre pour débattre des moyens à même d'assurer une bonne relance du secteur dans la région.

"Les signaux de reprise sont visibles après l'allègement des restrictions anti-Covid-19 et l'arrivée des premiers MRE et touristes à Agadir", ont souligné les intervenants lors de ce conclave, mettant l'accent, dans ce sens, sur la nécessité de repenser la stratégie adoptée par les établissements d'hébergement.

"Les établissements hôteliers sont amenés à être innovants, à améliorer leurs services et offres pour mieux répondre aux exigences de la clientèle", ont-ils insisté au cours de cette rencontre tenue à l'initiative de la Fédération nationale de l'industrie hôtelière (FNIH) en partenariat avec l'Association de l'industrie hôtelière Agadir (AIHA), rapporte la MAP.

De même, les participants ont mis l'accent sur l'impératif de valoriser le capital humain et de mettre en place une meilleure stratégie de management et de marketing digital, pour assurer une rentabilité optimale des établissements hôteliers. Et de souligner que sur les 103 unités touristiques que compte la destination y compris la station de Taghazout Bay, 68 établissements touristiques sont actuellement en activité.

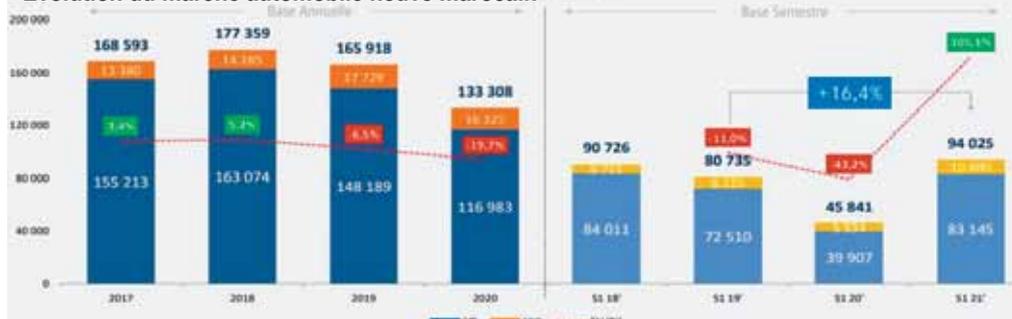
Créée au début des années soixante, la FNIH rassemble 15 Associations régionales de l'industrie hôtelière (ARIH) ainsi que 7 chaînes hôtelières regroupant plus de 1500 unités d'hébergement, dont 600 maisons d'hôtes, situées dans différentes régions du territoire marocain.

L'AIHA, quant à elle, mène différentes actions visant à développer et à promouvoir le tourisme local en participant aux manifestations relatives à ce secteur et celui de l'hôtellerie tant au plan régional que sur la sphère internationale.

Ces événements contribuent à la valorisation, la commercialisation et la promotion des complexes hôteliers de la région.

## Nette progression des ventes de voitures neuves au premier semestre

Evolution du marché automobile neuve marocain



Le marché du neuf se porte mieux. Il reprend du poil de la bête, selon les derniers chiffres de l'Association des importateurs de véhicules automobiles au Maroc (AIVAM) qui font état d'une nette hausse des ventes de voitures neuves au premier semestre 2021.

Au premier trimestre 2021, les immatriculations de voitures neuves ont progressé de 105,1% par rapport à la même période de 2020 et 16,4% par rapport au premier semestre 2019. Les ventes ont ainsi atteint 94.025 unités, dépassant de 4% le nombre d'unités vendues au premier trimestre 2018, selon l'organisation profes-

sionnelle qui souligne le maintien du rythme de croissance au premier trimestre.

Après une année 2020 peu refulsante, ces chiffres viennent confirmer la reprise du marché automobile marocain qui profite d'un effet de rattrapage (après le confinement total du deuxième trimestre 2020), du retour du crédit gratuit et de la volonté des Marocains de se faire plaisir.

Avec 83.145 unités, les ventes des voitures particulières (VP) se sont inscrites en hausse de 14,7% par rapport au premier semestre 2019 (72.510 unités) et de 108,3% par rapport à la même période de 2020 (39.907 unités).

Dans ce segment, la marque Dacia reste en tête du podium avec 29,6% de part de marché (24.570 unités). Elle est suivie par Renault avec 14,4% (11.954), Hyundai (7,7% ; 6.425), Peugeot (6,9% ; 5.705) et Opel (4,9% ; 4.094).

Il est à préciser que ce classement est impacté par les disponibilités des stocks et que les marques Opel et Skoda (3,1% ; 2.553 unités) marquent une belle performance au cours de ce premier semestre, en gagnant respectivement 3 et 5 places.

Selon la répartition par ville, bien qu'elle demeure le principal marché des VP, Casablanca connaît la plus faible croissance

positive (1,8% par rapport à 2019) par rapport aux autres villes du Royaume.

Dans ce segment, il ressort que depuis 2020, Agadir devient la troisième ville du Maroc devant Marrakech et creuse l'écart en 2021. Fortement impactée par la crise de la Covid, la cité ocre est en retrait de 1,9%, alors que Tanger et Kénitra affichent de très forts taux de croissance sous l'impulsion des pôles industriels, fait savoir l'Association.

Poussé par le transport de marchandises, le segment VUL confirme de son côté sa dynamique de croissance en atteignant 10.880 unités. Moins impacté en 2020, ce marché connaît une progression générale de 83,4% et de 32% respectivement par rapport à 2020 (5.934 unités) et 2019 (8.225 unités).

Il est à noter que la marque DFSK reste en tête du podium des véhicules utilitaires légers avec 19,6% de part de marché (2.137 unités vendues). Elle est suivie par Renault (12,8% ; 1.396), Dacia (11,4% ; 1.244), Ford (10,5% ; 1.144) et Mitsubishi (9,8% ; 1.064).

Relevant également qu'avec un secteur touristique toujours fortement impacté et malgré une bonne tenue du « transport de personnel », le segment des minibus connaît un recul de 6,3% par rapport à 2019. Tandis que celui des

pick up poursuit sa croissance avec une progression de 82,8% par rapport à 2019, une évolution poussée aussi par le Small P/U.

De son côté, le SUV renforce sa position de premier segment du marché avec 30% de part de marché. Il gagne 4 points de part de marché par rapport à 2019.

Au premier semestre 2021, bien que toujours modérée (1,4% du marché), on retiendra par ailleurs que le marché des véhicules à énergie alternative croît fortement en raison d'une offre hybride de plus en plus importante, constate l'AIVAM.

Quant au Premium, les chiffres publiés par l'Association montrent qu'il « revient à un trend de croissance plus soutenu que le marché généraliste ». Si ce segment progresse de 26% par rapport à 2019, il sied de noter que ses performances sont impactées par les situations de disponibilité des stocks.

D'après la même source, la marque Audi prend la tête du classement des ventes avec un volume quasiment doublé par rapport à 2019 (24,0% ; 1892 unités). Elle est suivie par BMW qui garde sa place avec 22,1% (1.746), Mercedes-Benz qui perd deux places (17,8% ; 1.404), Jeep (13,3% ; 1.048) et Volvo qui gagne une place (7,6% ; 603).

Alain Bouithy



94.025 unités vendues, soit une hausse de 16,4% par rapport à 2019 et 105,1% en comparaison avec 2020

## La Bourse de Casablanca dans le vert au premier semestre

La Bourse de Casablanca a clôturé le premier semestre de l'année en cours dans le vert, ses deux principaux indices, Masi et Madex prenant respectivement 9,94% et 9,80%.

Le Masi, indice global composé de toutes les valeurs de type action, a affiché 12.409,24 points et le Madex, indice compact composé de valeurs cotées au continu s'est élevé à 10.090,91 points.

Au volet international, le FTSE CSE Morocco 15 s'est ad-

jugé 14,17% à 11.674,91 points et le FTSE Morocco All-Liquid a gagné 8,68% à 10.589,70 points, rapporte la MAP.

L'indice de référence Environnement, Social et Gouvernance (ESG) "Casablanca ESG 10" s'est adjugé, quant à lui, 7,83% à 929,43 points. La cote a vu la majorité de ses secteurs se redresser au cours de cette période où seulement 4 secteurs ont fini en berne. L'industrie pharmaceutique (+109,62%) a signé la plus forte

hausse, suivie de la chimie (57,40%) et de la participation et promotion immobilières (48,67%). A la baisse, le secteur "Services aux collectivités" a chuté de 16,46%, au même titre que les "Sociétés de portefeuilles Holdings" (-8,19%) et "Télécommunications" (-5,52%).

La capitalisation boursière s'est chiffrée à près de 637,5 milliards de dirhams (MMDH), tandis que le volume global s'est élevé à plus de 31,7 MMDH.

Sur le plan individuel, Sothema s'est hissé de 120% et Sonasid et Fenic Brossette ont progressé de 101,17% et de 99,25%. Pour leur part, Lydec s'est déprécié de 16,46%, Unimer de 13,45% et Cartier Saada de 11,13%.

Raflant plus de 15,47% du volume transactionnel de la cote, Ciments du Maroc a été la valeur la plus active au S1-2021, suivie d'Attijariwafa Bank (13,37%) et Itissalat Al-Maghrib (10,17%).



## Repli de la demande bancaire de 8 MMDH

Les injections hebdomadaires à travers les avances à 7 jours sur le marché monétaire ont reculé de 8 milliards de dirhams (MMDH) à 28,4 MMDH au terme de la semaine allant du 02 au 08 juillet, selon Attijari Global Research (AGR).

Le marché monétaire maintient son équilibre au cours de cette semaine grâce à la fois à l'interventionnisme de Bank Al-Maghrib (BAM) et au dynamisme des placements du Trésor, indique AGR dans son "Hebdo Taux" de la semaine du 02 au 08 juillet. BAM stabilise son intervention via les pensions livrées et les prêts garantis à 43,5 MMDH, fait savoir la même source.

Dans ces conditions, les taux interbancaires évoluent en ligne avec le taux directeur à 1,5%, tandis que les taux MONIA (Ndlr, Moroccan Overnight Index Average: indice monétaire de référence au jour le jour, calculé sur la base des transactions de pensions livrées ayant comme collatéral les bons du Trésor) reculent autour de leur moyenne annuelle, soit 1,42%. Par ailleurs, l'encours moyen quotidien des injections à blanc et avec prise en pension du Trésor accélère sa progression grâce à la situation confortable des finances publiques. Celui-ci s'établit à 13,2 MMDH par rapport à 10 MMDH une semaine auparavant.

# L'ASMEX plaide pour une politique commerciale ouverte, durable et équilibrée entre le Maroc et l'UE

L'Association des exportateurs marocains (ASMEX) a reçu mardi 6 juillet l'ambassadeur de l'Union européenne au Maroc, Claudia Wiedey, afin de l'informer des attentes et recommandations des exportateurs marocains, et d'initier un partenariat efficace et constructif pour développer une politique commerciale ouverte, durable et équilibrée entre le Royaume du Maroc et l'Union européenne.

Cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre du « Pacte de modernisation du commerce et de l'investissement », vise à donner un nouvel élan au partenariat Maroc-UE.

En marge de cette réunion, qui s'est tenue en présence des membres du Bureau et des présidents des commissions de l'AS-

MEX, le président de cette organisation, Hassan Sentissi El Idrissi, a souligné l'importance de la participation des exportateurs à cette réflexion sous l'impulsion des partenaires commerciaux historiques du Maroc. Il a notamment déclaré que « ces pourparlers représentent une occasion intéressante pour partager avec les représentants de l'UE tout le potentiel de l'offre exportable marocaine ».

Ces échanges sont aussi l'occasion de « mettre sur la table un certain nombre de propositions concrètes et pratiques formulées par les exportateurs pour rendre cet accord encore plus efficace et plus ouvert sur les enjeux post-Covid », a-t-il poursuivi.

Pour Claudia Wiedey, cette rencontre est le début d'une coopération prometteuse avec les exportateurs marocains représentés par l'ASMEX, dans la mesure où elle jette les bases d'une nouvelle stratégie commerciale entre le Maroc et l'Union européenne.

« À ce stade, nous avons besoin d'aller au fond des choses et de définir ensemble les points intéressants à développer pour construire une relation commerciale moderne, efficace et durable », a-t-elle déclaré.

Soulignons que cette initiative importante permettra de relever les défis actuels, notamment les changements rapides observés dans le commerce international, qui nécessitent la prise en compte de nouveaux paradigmes tels que la réorganisation de la chaîne de



valeur, le développement exponentiel de l'économie numérique, et la nécessaire décarbonation de l'industrie.

Il est à noter qu'après la pandémie de Covid-19, qui a affecté négativement les échanges bilatéraux, cette rencontre est intervenue également dans des environnements économiques et commerciaux difficiles.

Pour Aziz Mantrach, vice-président de l'ASMEX et initiateur de cette rencontre importante pour l'offre exportable nationale, a déclaré que « l'UE est un marché important pour le Maroc avec un atout important de proximité ».

Cependant, il a estimé que « nous avons besoin de mener ensemble une réelle réflexion pour faire la chasse aux barrières dou-

nières et pour faciliter et fluidifier les procédures pour permettre aux produits marocains de pénétrer davantage les marchés des pays européens ».

A souligner que l'ASMEX a proposé au cours de cette réunion de travail quelques suggestions dont les différentes commissions s'étaient chargées chacune dans sa spécialité, de faire le suivi en remontant les doléances des exportateurs et les recommandations de l'Association durant les pourparlers. Dans ces propositions, il a été fait référence à la reconnaissance mutuelle de divers documents du commerce extérieur (certificats de contrôle, certificats d'origine, etc.) entre les deux parties et le recours à la nouvelle technologie blockchain en vue de les authentifier et les partager.

L'ASMEX a estimé qu'il sera en outre bénéfique pour le pavillon marocain d'ajouter des modes de transport maritime, terrestre et aérien diversifiés et renforcés et de signer des accords de transport avec l'Union européenne au niveau de Bruxelles plutôt qu'au niveau de chaque pays européen.

Autres propositions faites lors de ces pourparlers : soutenir et encadrer les entreprises marocaines pour assurer la mise en conformité des biens et services par rapport au marché européen.

« Cette rencontre n'est que le début d'un processus de réflexion commune qui permettra de reconstruire au mieux nos relations commerciales et de voisinage dans le contexte post-Covid », a conclu l'ambassadrice de l'UE.

El Mehdi Belatik (stagiaire)



Insuffler un nouvel élan au partenariat Maroc-Union européenne

## Hausse de l'IPC dans les principales villes de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma en mai dernier



L'Indice des prix à la consommation (IPC) a connu, au cours du mois de mai dernier, une hausse oscillant entre 0,2% et 0,5% dans les principales villes de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, selon la direction régionale du Haut-commissariat au plan (HCP).

Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation de l'indice des produits alimentaires et non alimentaire dans les villes de Tanger, Tétouan et d'Al Hoceïma, précise une note de la direction régionale.

La ville d'Al Hoceïma a ainsi affiché une hausse de l'IPC de 0,5% en mai dernier, par rapport à un mois auparavant, en raison d'une hausse de 0,7% des prix des produits alimentaires et de 0,1% de l'indice des produits non alimentaires, rap-

porte la MAP.

Les hausses les plus importantes à Al Hoceïma ont été enregistrées dans les prix du poisson et des fruits de mer (6,4%), de la viande (2,9%), du lait, fromage et œufs (2,9%), des restaurants et hôtels (1,2%) et du transport (0,3%). A Tétouan, l'IPC a augmenté de 0,5% au cours du mois de mai, en glissement mensuel, en raison d'une hausse de 1,1% des prix des produits alimentaires et de 0,1% de ceux des produits non alimentaires.

Cette hausse est due notamment à l'augmentation des prix du poisson et des fruits de mer (6,2%), de la viande (2,8%), des légumes (2,3%), des meubles et appareils ménagers (0,4%) et du transport et autres produits (0,3%). L'IPC à Tanger a, quant à lui, progressé de 0,2% durant

cette période, en raison de la stagnation des prix des produits alimentaires et d'une hausse de 0,2% de ceux des produits non alimentaires, en relation avec l'augmentation des prix des vêtements et chaussures (0,7%), et de divertissement et culture (0,3%).

En glissement annuel, l'IPC a augmenté de 1,7% à Tanger, de 0,8% à Al Hoceïma et de 0,7% à Tétouan, contre une hausse de 1,9% au niveau national, fait savoir la même source. L'IPC est l'instrument de mesure de l'inflation. Il contribue au suivi et à l'analyse de la situation économique, et constitue un élément essentiel pour la mise en place de la politique financière et l'indexation des contrats entre les différents partenaires socioéconomiques.

# Art & culture

## Le Maroc et sa modernité

### *Un livre centré sur la question identitaire*



Une rencontre a eu lieu, vendredi à Casablanca, avec l'écrivain Abdessamad Mouhieddine autour de son dernier livre "Le Maroc et sa modernité: contraintes, vices et vertus". Dans cet ouvrage, publié au début de 2020 avant la pandémie de Covid-19, l'auteur met le focus sur la question de l'identité et la modernité, partant des défis auxquels la pensée marocaine d'aujourd'hui fait face.

Ce livre, comme le présente son auteur, "est avant tout un plaidoyer pour une modernité marocaine librement choisie et laborieusement assumée", dans lequel il fait appel à l'anthropologie juridique, la sociologie, l'histoire et le rapport alambiqué à l'Occident, dans une réflexion sur le devenir du Maroc au sein d'un monde en lambeaux.

M. Mouhieddine a souligné, dans une déclaration à la MAP, que la modernité a des conditions que beaucoup de pays partagent; mais chacun a sa

propre modernité. Ce livre, a-t-il expliqué, est une tentative d'explorer les moyens qui permettront au Maroc de trouver sa modernité avec des agrégats qui vont avec ses spécificités.

La question de modernité, concept un peu vague et diffus dans les esprits, comme le souligne le préfacier du livre Mohamed El Medlaoui, est au cœur du chapitre consacré par l'auteur au Maroc d'aujourd'hui, en tant que société et Etat-nation qui affronte maints dilemmes sur les plans socioéconomiques, socioculturel et identitaire, de doctrine d'Etat et d'ordre stratégique général, dans son environnement globalisé. Sur le plan pratique, à l'heure même où le Maroc cherche à revoir son "modèle de développement" au sens large du terme, l'auteur résume la problématique en ces termes: "Au Maroc, la problématique de l'universalisme ne peut être examinée en dehors des deux questions fondamentales que sont l'Islam et la monarchie. Ce sont les deux piliers de l'Etat-nation tels que

se le représentent autant les élites que la population du Royaume". En des termes plus explicites, l'auteur décline la problématique en s'interrogeant: "Comment approfondir et pérenniser l'Etat de droit sans mettre en péril le ciment même de la nation multiethnique et multiculturelle qu'est le Maroc monarchique? Comment faire évoluer celui-ci vers l'Etat de droit sans ouvrir la boîte de Pandore de la légitimité du pouvoir temporel? Comment articuler l'institution du Commandeur des croyants (Amir al-Mouminine), dont les vertus arbitrales et ethnoculturelles ont longtemps protégé contre la "Siba", avec le statut d'un Chef d'Etat moderne qu'une Constitution digne de notre temps devrait acculer à rendre compte? Que faire d'un "mental monarchique" puissamment ancré et que la Siba guette toujours?". Et d'ajouter que "l'urgence de ces questions vient de ce que les pressions extérieures et intérieures ne laissent que peu de temps à la réflexion sercine sur ces in-

terrogations dont les réponses appropriées conditionnent dorénavant le devenir du Royaume".

Ecrivain et anthropologue, Abdessamad Mouhieddine a pratiqué l'anthropologie urbaine au sein de prestigieuses institutions européennes et réalisé des dizaines de recherches en sciences sociales pour le compte d'organismes publics et privés, européens, américains et marocains. Ancien professeur universitaire, il se consacre de plus en plus aux recherches islamologiques et géostratégiques. L'auteur, connu pour son franc-parler et son allégresse à la langue de bois, a publié plusieurs articles dans des organes marocains et internationaux, et de nombreux ouvrages dont "Le Maroc et le danger totalitaire" (en arabe, Ed. SIE, 1977), "Lettre ouverte à Sa Majesté" (en arabe, Ed. SIE, 1979), "La fin des certitudes" (Editions Libres, 1982), "Islam/Occident, deux imaginaires de l'adversité" (Ed. IREA, Paris, 1996) et bien d'autres.

## L'IRCAM abrite la cérémonie de clôture de la Résidence d'artistes plasticiens



Le siège de l'Institut Royal de la culture amazighe (IRCAM) a abrité, vendredi, la cérémonie de clôture de la Résidence d'artistes plasticiens, un événement artistique ayant démarré le 05 juillet.

Organisé par le Centre des études artistiques, des expressions littéraires et de la production audiovisuelle relevant de l'IRCAM, cet événement avait pour objectif de mettre en avant la contribution de l'Institut à la promotion des arts marocains et l'encadrement des artistes intervenant dans le champ de la culture amazighe.

Cet événement a été marqué par la participation des artistes Fatima Amahzoune, Zakia Khabbo, Rachid Nejari, Hassan El Houari, El Imam Djimi, Maati Hassari et Mohamed Belaïch.

Dans une déclaration à MAP-Amazigh, le recteur de l'IRCAM, Ahmed Boukos, a indiqué que cette résidence, qui s'est étalée sur une semaine, s'inscrit dans le cadre des efforts consentis par l'Institut pour enrichir et valoriser les expressions artistiques de la culture amazighe.

Ces expressions ne doivent pas se limiter uniquement aux arts à caractère traditionnel, comme Ahwach, Tanddamt ou encore la poésie orale, mais sont également appelés à explorer d'autres univers, à l'image des arts plastiques, a-t-il souligné.

Dans une déclaration similaire, le directeur du Centre des études artistiques, des expressions littéraires et de la production audiovisuelle, Mhammed Sallou, a

fait valoir que la Résidence d'artistes plasticiens compte douze années d'existence et a pour objectif d'assurer la promotion des arts plastiques amazighs.

Et M. Sallou d'ajouter que cet événement favorise les échanges des expériences et l'écllosion des talents, ajoutant que la Résidence a donné lieu à l'émergence d'artistes et plasticiens de haut calibre.

Cette cérémonie a été notamment marquée par la présentation des œuvres réalisées par les artistes participant à cette résidence qui ont réalisé des peintures murales traitant de thématiques variées telles que la femme et les bijoux amazighs, ainsi que les formes géométriques caractéristiques des tapis amazighs.

## “Le Parlement marocain sous le règne des trois Rois”, nouvel ouvrage de Lahcen Oussimoh

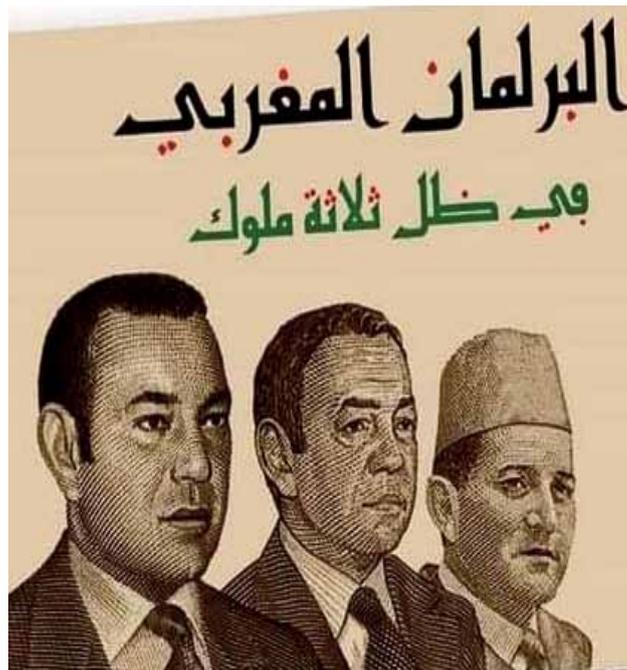
Le nouvel ouvrage du journaliste Lahcen Oussimoh intitulé "le Parlement marocain sous le règne des trois Rois" vient d'être publié par l'imprimerie "Najah El Jaida".

Le livre, de format moyen (216 pages), revient sur l'expérience parlementaire marocaine, mettant l'accent sur les principales étapes des élections législatives et les contextes politiques et sociaux qui les ont produites sous le règne de feu Sa Majesté Mohammed V, feu Sa Majesté Hassan II et ensuite sous le règne de Sa Majesté le Roi Mohammed VI où le Parlement occupe une place privilégiée dans l'édifice institutionnel national pour devenir effectivement un pouvoir législatif autonome, ce qui lui permet d'accompagner le processus démocratique dans le Royaume.

Le Maroc a connu plusieurs expériences législatives qui ont produit des institutions représentatives, dont la première était constituée par nomination avant que l'élection ne devienne un mécanisme pour le choix des représentants de la Nation, a-t-il rappelé. M. Oussimoh a également souligné que grâce à la réforme réalisée, le Parlement est devenu un pouvoir autonome et non un simple organe qui meuble la scène politique.

Dans son ouvrage, publié à la veille des troisièmes élections législatives organisées sous la Constitution de 2011, l'auteur aborde également le processus électoral au Maroc qui a commencé à l'automne de 1956 et se poursuit jusqu'à présent.

Le Maroc a connu plusieurs expériences législatives qui ont produit des institutions représentatives, dont la première était constituée par nomination avant que l'élection ne devienne un mécanisme pour le choix des représentants de la Nation, a-t-il rappelé. M. Oussimoh a également souligné que grâce à la réforme réalisée, le Parlement est devenu un pouvoir autonome et non un simple organe qui meuble la scène politique.



## Le graphisme de feu Farid Belkahia sous les projecteurs à Marrakech

Farid Belkahia-Cœuvres graphiques : Estampes, gravures, lithographies, sérigraphies" est le thème d'une exposition qui se tiendra du 10 juillet au 30 août prochain, au Musée "Mathaf" Farid Belkahia à Marrakech. annonce vendredi la Fondation Farid Belkahia.

Selon la Fondation Farid Belkahia, cette

exposition révèle l'une des facettes de l'œuvre graphique du défunt artiste, peu connue mais, qui est pourtant si féconde et si poétique.

L'exposition est une rétrospective des œuvres de feu Farid Belkahia qui est présentée actuellement au musée national d'art moderne au Centre Pompidou, à Paris, et

qui fait la part belle à son œuvre graphique.

Chez le défunt artiste, la pratique du dessin était une passion au quotidien et sa production graphique était importante, tant numériquement que par l'éclairage qu'il permettait de poser sur son œuvre et sa vie.

Les nombreux dessins accumulés par l'artiste sont comme une réserve de formes

et d'idées (...), mais aussi comme un désir qui s'explore à travers une multitude de procédés.

Feu Farid Belkahia, ayant envie de partager cette passion avec le plus grand nombre, a eu recours à l'estampe qui lui permettait d'imprimer un nombre d'exemplaires limités, des œuvres de manière identique ou rehaussées à la main. C'est cette production d'estampes que la Fondation Farid Belkahia met en lumière aujourd'hui, en réunissant un ensemble exceptionnel d'estampes qu'elle présente au public sous le titre « Estampes de Farid Belkahia ». On y découvre des estampes obtenues par différents procédés de reproduction, tels que la gravure, la lithographie et la sérigraphie, mais également des monotypes ou encore des procédés numériques apparus récemment, explique la Fondation Farid Belkahia, notant que ces estampes délicates sont liées à l'intime, au ressenti ou poétique mais aussi, ces livres d'artistes alliant texte et image, et des portfolios qui sont souvent conçus en collaboration avec les amis poètes de feu Farid Belkahia.

Farid Belkahia (1934-2014), considéré comme l'un des fondateurs de l'art contemporain au Maroc, a mené dès les années soixante une recherche artistique aux expressions multiples et un travail de réflexion fondamental sur les nouvelles voies d'accès à la modernité. Il a creusé durant plus de soixante ans un sillon artistique ponctué de ruptures, de défis et de renouvellement audacieux.

Préconisant une liberté de créer en perpétuelle reconquête, il a élaboré une œuvre en résonance avec son environnement naturel et culturel.

Pionnier de l'art contemporain et moderne du Maroc, Farid Belkahia devient très tôt et avec engagement, un ambassadeur de la continuité artistique du Maroc, en faisant du rapport entre la tradition vivante et la modernité, son axe de pensée.





## GERD, le barrage de la discorde

### *Une guerre de l'eau se profile-t-elle à l'horizon africain ?*

**L**e Conseil de sécurité de l'ONU s'est réuni jeudi 8 juillet à la demande de la Tunisie, membre non permanent et représentant du monde arabe, au nom de l'Égypte et du Soudan qui refusent catégoriquement le second remplissage par l'Éthiopie du grand barrage de la Renaissance (GERD) prévu en juillet et en août, le premier ayant été effectué à l'été 2020.

En effet, l'Égypte et le Soudan avaient, auparavant, fermement rejeté la décision d'entamer, sans accord préalable, cette seconde phase de remplissage, craignant pour leurs ressources en eau. Quelques jours avant la tenue de la réunion du Conseil de sécurité, l'Égypte avait annoncé avoir été informée par Addis-Abeba du début de la seconde phase de remplissage du barrage, érigé par l'Éthiopie en amont du Nil. Dans la foulée, le Soudan a affirmé avoir reçu la même notification.

La capitale éthiopienne n'a pas officiellement confirmé cette opération mais un responsable éthiopien a indiqué, sous couvert d'anonymat, qu'elle aurait bien lieu « en juillet et en août » et que l'ajout d'eau était un processus naturel, en particulier pendant la saison estivale des pluies.

Dans un communiqué, l'Égypte rejette « fermement cette mesure unilatérale », a déclaré son ministre de l'Irrigation, en dénonçant « une violation du droit et des normes internationales, qui régulent les projets de construction sur des bassins partagés de rivières internationales.

Le ministère soudanais des Affaires étrangères a également relevé une « violation flagrante du droit international ».

Deux jours avant la réunion du Conseil de sécurité autour de cette question, le mi-

nistre égyptien des Affaires étrangères Sameh Choukri a rencontré, à New York, son homologue soudanais, Mariam Al Mahdi.

Les deux responsables ont exprimé, dans un communiqué commun, leur « strict rejet » de l'initiative de remplissage et appelé le Conseil de sécurité à « soutenir leur position sur un accord contraignant sur le remplissage et l'exploitation du barrage ».

Par ailleurs, on a appris, de sources diplomatiques, que la Tunisie a remis à ses 14 partenaires du Conseil de sécurité un projet de résolution réclamant l'arrêt du remplissage du réservoir et dans lequel il est demandé à l'Égypte, au Soudan et à l'Éthiopie de reprendre leurs négociations (...) afin de finaliser sous six mois le texte d'un accord contraignant sur le remplissage et la gestion du GERD.

Ce même texte précise, là-dessus, que l'objectif en est de « garantir la capacité de l'Éthiopie à produire de l'hydroélectricité à partir du GERD tout en évitant d'infliger des dommages à la sécurité en eau des États en aval ».

En outre, ce projet de résolution prévoit que le Conseil de sécurité réclame aussi « aux trois pays de s'abstenir de toute déclaration ou mesure susceptible de compromettre le processus de négociation ».

Alors que l'Égypte accusait vivement l'Éthiopie de menacer son existence, l'ONU a affirmé qu'un accord sur le barrage éthiopien controversé sur le Nil demeure possible entre l'Éthiopie, l'Égypte et le Soudan, avec la confiance réciproque.

« Un accord sur le GERD peut être atteint », a affirmé, de son côté, Inger Andersen, directrice du programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), lors

de la réunion du Conseil de sécurité. « Pour parvenir à un accord optimal, la confiance, la transparence et un engagement seront essentiels », a-t-elle ajouté.

« Bien que des progrès aient été réalisés dans de nombreux domaines lors des négociations, aucun consensus n'a été atteint concernant certains aspects critiques, notamment les dispositions pour la gestion de sécheresses prolongées, l'aménagement en amont et en aval du GERD et un mécanisme de règlement des différends », a toutefois regretté la directrice du PNUE.

Le barrage GERD « est une menace existentielle » pour l'Égypte, a martelé son chef de la diplomatie, Sameh Choukry, en réclamant « un accord légalement contraignant permettant à l'Éthiopie de réaliser des objectifs de développement ». La gestion de la crise par l'Union africaine est dans l'impasse, a-t-il estimé en réclamant l'adoption du projet de résolution tunisien par le Conseil de sécurité car, selon lui, ce texte est « équilibré et constructif ».

Ledit texte exige, en effet, un règlement du conflit dans les six mois, un arrêt par l'Éthiopie du remplissage du réservoir du barrage et une inscription au programme du Conseil de ce dossier en souffrance depuis 2011.

« Si sa survie est menacée, l'Égypte n'aura d'autres choix que de défendre et protéger son droit inhérent à la vie, garanti par les lois », a renchéri Sameh Choukry (...)

Pour sa part, son homologue soudanais, Mariam Al-Sadek Al Mahdi, a indiqué, sans évoquer le projet de résolution, que son pays « demandait l'aide » du Conseil de sécurité pour trouver un accord légalement contraignant et de mettre en

garde contre le silence qui serait, selon elle, interprété comme un feu vert à l'Éthiopie à poursuivre le remplissage du réservoir du barrage.

L'Éthiopie, à l'inverse, a estimé que le conflit ne menaçait pas la paix et la sécurité internationales et regretté que le Conseil de sécurité en débatte. Elle avait choisi tout de même de se faire représenter par son ministre de l'Eau, de l'Irrigation et de l'Énergie.

Par ailleurs, le Gabonais Parfait Onanga-Anyanga, envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la Corne d'Afrique, a appelé « toutes les parties à traiter la question de manière constructive et à éviter toute déclaration qui augmenterait les tensions dans une région déjà soumise à une série de défis » (...)

Le grand barrage de la Renaissance GERD est, en tout état de cause, une source récurrente de vives tensions dans la région. Le conflit autour de ce gigantesque ouvrage revêt d'ores et déjà un caractère beaucoup plus complexe que la géographie, la démographie et la survie économique. Il s'agit, en fait, de rocambolesques tiraillements mais aussi de rivalités géostratégiques avérés quant à l'avenir de cette région.

L'eau, cette matière vitale et précieuse, est au centre des préoccupations existentielles de la majeure partie du continent africain. Indispensable, somme toute, pour la survie agricole et la promotion de l'hydroélectricité, entre autres, elle pourrait dégénérer vers une guerre qui ne dira pas son nom.

Après les conflits pétroliers et la bataille arabe du pétrole de la seconde moitié du siècle écoulé, une « guerre de l'eau » se profile-t-elle à l'horizon africain de ce siècle ?

Rachid Meftah

# Haiti demande à Washington l'envoi de troupes après l'assassinat mystère du président

Quelques jours après que le président haïtien Jovenel Moïse a été criblé de balles chez lui, les autorités du pays ont indiqué vendredi avoir demandé aux Etats-Unis et à l'ONU l'envoi de troupes afin de sécuriser des sites stratégiques de peur qu'ils ne soient sabotés, alors que le mystère restait entier sur son assassinat.

Si l'on sait que le commando armé qui a exécuté le président était composé de 28 personnes (26 Colombiens et deux Américains d'origine haïtienne), aucun détail n'a émergé sur les raisons de cet acte ou sur l'identité de ses commanditaires.

Les hauts commandements de la police et de l'armée en Colombie ont affirmé lors d'une conférence de presse à Bogota qu'au moins 17 anciens militaires colombiens étaient soupçonnés d'être impliqués dans l'assassinat.

Craignant que des infrastructures vitales comme les ports, les aéroports, les terminaux pétroliers ou le transport des produits pétroliers ne soient visées pour créer la confusion, le gouvernement haïtien a demandé à Washington et aux Nations unies d'envoyer des troupes pour les sécuriser.

"Après l'assassinat du président, nous avons pensé que les mercenaires pourraient détruire quelques infrastructures afin de créer le chaos dans le pays. Au cours d'une conversation avec le secrétaire d'Etat américain et l'ONU, nous avons fait cette requête", a affirmé à l'AFP Mathias Pierre, ministre chargé des questions électorales.

Le département d'Etat américain a confirmé, par la voix d'un porte-parole, que le gouvernement haïtien avait "demandé une aide sécuritaire et en matière d'enquête".

"Nous restons en contact régulier avec les responsables haïtiens pour discuter de la manière dont les Etats-Unis peuvent aider", selon le département d'Etat.

Une source diplomatique à l'ONU avait plus tôt indiqué que les autorités haïtiennes avaient bien fait cette demande en vue de protéger l'aéroport et les installations pétro-

lières, mais qu'une résolution du Conseil de sécurité était nécessaire à cet effet.

Dix-sept individus ont été arrêtés - quinze Colombiens et deux Américains, pour leur implication dans le meurtre du président Moïse, criblé de balles à son domicile dans la nuit de mardi à mercredi, selon la police haïtienne.

Trois Colombiens aussi accusés d'être des membres du commando ont été tués par la police, tandis que huit autres étaient toujours en fuite, a par ailleurs précisé Léon Charles, directeur général de la police haïtienne, bien que les bilans différaient légèrement selon d'autres sources officielles.

Les armes et le matériel utilisés supposément par les assaillants, notamment des machettes, des portables ou encore des passeports colombiens, ont été récupérés par les forces de l'ordre, puis exhibés devant la presse tout comme plusieurs suspects alignés contre un mur et menottés.

Taipei a de son côté fait savoir vendredi que 11 suspects avaient été arrêtés dans le complexe de l'ambassade de Taïwan à Port-au-Prince.

Sans confirmer l'arrestation de ressortissants américains, les Etats-Unis ont dit qu'ils allaient envoyer des responsables du FBI et de la Sécurité intérieure à Port-au-Prince "aussi vite que possible".

Paralysées pendant plusieurs jours, Port-au-Prince et les zones avoisinantes se sont réveillées vendredi dans un calme apparent et précaire, a constaté l'AFP sur place.

Les transports en commun, les banques, les pompes à essence, les commerces de rue et l'administration publique recommençaient à fonctionner, les gens se bousculant dans les supermarchés pour s'approvisionner en produits de première nécessité.

"Je ne sais pas ce qui va se passer demain ou après-demain au pays, alors je me prépare pour des jours mauvais. J'achète en priorité tout ce qui peut être conservé pendant plusieurs jours", explique à l'AFP Marjory, qui faisait ses courses dans un supermarché à



Port-au-Prince.

Dans le pays, chacun restait toutefois aux aguets, essayant de comprendre comment une telle attaque avait pu se produire.

De hauts responsables de la police, chargés directement de la sécurité du président haïtien, sont notamment sur la sellette et convoqués devant la justice, a annoncé jeudi le chef du parquet de Port-au-Prince, Me Bed-Ford Claude.

"Je n'ai constaté aucun policier victime, sinon le président et son épouse. Si vous êtes responsables de la sécurité du président, où étiez-vous? Qu'avez-vous fait pour éviter ce sort au président?", a questionné Me Bed-Ford Claude.

D'autres s'interrogeaient même sur la possible implication de ces policiers, ajoutant à la confusion.

Cette attaque déstabilise davantage le pays le plus pauvre des Amériques, gangrené par l'insécurité.

Deux hommes prétendent actuellement diriger la nation de 11 millions d'habitants, dont plus de la moitié a moins de 20 ans.

L'un des derniers gestes politiques de Jovenel Moïse, mort à 53 ans, avait été de nommer lundi un énième Premier ministre, Ariel Henry.

Mais quelques heures après le drame, c'est le Premier ministre de transition Claude Joseph qui a décrété l'état de siège pour quinze jours, octroyant des pouvoirs renforcés à l'exécutif.

Si l'opposition a accusé M. Joseph d'accaparer le pouvoir, l'émissaire de l'ONU en Haïti a estimé qu'il représentait l'autorité responsable, car Ariel Henry n'avait pas encore prêté serment au moment de l'assassinat.

Le pays était déjà plongé dans une crise institutionnelle: Jovenel Moïse n'avait pas organisé d'élection depuis son arrivée au pouvoir début 2017 et le pays n'a plus de Parlement depuis janvier 2020.

# Le parti au pouvoir en Ethiopie remporte une majorité écrasante

Le parti au pouvoir en Ethiopie a remporté une majorité écrasante des sièges lors des récentes et cruciales élections parlementaires, a annoncé samedi la commission électorale, ouvrant la voie à un nouveau mandat pour le Premier ministre Abiy Ahmed.

Le 21 juin, M. Abiy s'est présenté pour la première fois devant les électeurs depuis sa nomination en 2018, à la suite d'une vague de manifestations antigouvernementales qui avait secoué le deuxième pays le plus peuplé d'Afrique.

Lauréat du prix Nobel de la paix en 2019, le Premier ministre souhaitait obtenir l'onde populaire qui lui faisait défaut pour mener les réformes politiques et économiques en cours, mais aussi les opérations militaires comme celle qui dure depuis huit mois au Tigré (Nord), où les massacres et le spectre grandissant de la famine ont terni son image réformatrice.

Selon des résultats annoncés samedi soir par la commission électorale au terme de plus de cinq heures de cérémonie officielle devant un parterre d'invités, le Parti de la prospérité (PP) a obtenu plus de 400 des 436 sièges pour lesquels le vote a eu lieu.

Cependant, des documents transmis par la commission, et qui prétaient à confusion, ont ensuite précisé qu'il faudra procéder à un nouveau vote pour 10 circonscriptions et à un recomptage pour 3 d'entre elles.

Avec ces élections, promises comme les plus démocratiques de l'histoire du pays, M. Abiy entendait trancher avec les précédents scrutins, marqués par la répression et par des scores soviétiques.

En 2010 et 2015, la coalition alors au pouvoir et ses alliés avaient ainsi raflé tous les sièges.

En 2005, un scrutin plus ouvert avait permis à l'opposition de progresser mais la contestation des résultats avait conduit à une sanglante répression contre les manifestants.

Cette fois, le vote a été reporté deux fois - en raison de la pandémie de coronavirus, puis pour accorder plus de temps à la commission électorale, confrontée à des défis logistiques. Malgré ce délai, le vote n'a pas eu lieu dans environ un cinquième des 547 circonscriptions du pays, en raison de ces problèmes logistiques ou des violences à caractère ethniques, qui se sont aggravées sous M. Abiy.

La majorité des circonscriptions man-

quantes doivent voter le 6 septembre.

Mais aucune date n'a été fixée pour le Tigré, où l'opération de "maintien de l'ordre" lancée par M. Abiy en novembre pour destituer les autorités régionales dissidentes a dégénéré en un conflit dévastateur. Face à une contre-offensive des rebelles, le gouvernement y a cependant déclaré un cessez-le-feu fin juin.

Dans certaines régions, qui pourtant voitaient, la campagne électorale a été presque invisible, étouffée par un environnement hostile. En région Oromia, la plus peuplée du pays et où M. Abiy est né, d'importants partis d'opposition comme le Congrès fédéraliste oromo (OFC) et le Front de libération oromo (OLF) ont boycotté le scrutin, dénonçant l'arrestation de certains de leurs candidats ou la mise à sac de leurs bureaux.

La Commission éthiopienne des droits humains (EHRC), un organisme indépendant mais rattaché au gouvernement, a estimé dans un rapport préliminaire qu'il n'y avait pas eu de "violations massives, généralisées et systématiques" des droits lors des élections.

Mais elle a relevé dans certaines circonscriptions des "arrestations inappropriées",

des intimidations et des "harcèlements" d'observateurs et de journalistes, avant et après le vote.

En région Oromia, l'EHRC a également constaté "plusieurs meurtres" dans "les jours précédant le vote".

Le Mouvement national pour l'Amhara, un parti d'opposition, a déposé plusieurs plaintes auprès de la commission électorale.

"Beaucoup de nos observateurs ont été frappés et chassés par des milices du parti au pouvoir", a déclaré à l'AFP Dessalegn Chanie, un membre du parti.

Pour Addisu Lashitew, analyste à la Brookings Institution à Washington, une représentation même faible de l'opposition au Parlement constituerait un progrès, qui pourrait diminuer les risques d'instabilité.

"Les gens, notamment la jeunesse, ont besoin d'être entendus donc ils devraient avoir voix au chapitre dans le processus politique", même si leur influence effective reste faible, dit-il.

Des opposants impliqués dans le jeu politique sont moins susceptibles de se "radicaliser" ou d'encourager un mouvement de manifestations de grande ampleur, a souligné cet expert.



# Le G20 donne son feu vert au big bang fiscal

Les grands argentiers du G20 ont approuvé samedi la réforme de la taxation des multinationales qui vise à mettre fin aux paradis fiscaux, ouvrant ainsi la voie à un big bang fiscal qui devrait voir le jour en 2023.

L'accord a suscité un concert de réactions enthousiastes, de la secrétaire américaine au Trésor Janet Yellen qui a appelé le monde "à agir rapidement pour finaliser" la réforme, au commissaire européen à l'économie Paolo Gentiloni qui a évoqué une "victoire pour l'équité fiscale".

Les ministres des Finances ont approuvé une réforme jugée "révolutionnaire" de la taxation des multinationales, approuvée d'ores et déjà par 132 pays et qui promet de chambouler durablement la fiscalité internationale.

Ils ont invité les pays récalcitrants à se rallier à l'accord, un appel qui a été entendu par Saint-Vincent-et-les-Grenadines, un petit pays des Caraïbes, qui vient de signer la déclaration.

Il n'y a plus de retour en arrière possible", s'est félicité le ministre français de l'Économie Bruno Le Maire, saluant une "révolution fiscale". "Enfin, les grandes entreprises ne peuvent plus échapper à leurs obligations fiscales. Je me suis battu pour cela pendant longtemps", a tweeté son homologue allemand Olaf Scholz.

Instaurer un impôt mondial d'"au moins 15%" sur les sociétés pour sonner le glas des paradis fiscaux et taxer les entreprises là où elles réalisent leurs recettes : cet accord dont les règles devraient être peaufinées d'ici octobre doit être mis en oeuvre dès 2023.

Plusieurs membres du G20, dont la France, les États-Unis et l'Allemagne, mili-

tentent pour un taux supérieur à 15%, mais il ne devrait pas bouger avant la prochaine réunion des dix-neuf pays les plus riches du monde et de l'Union européenne en octobre.

Mais plusieurs membres du groupe de travail de l'Organisation de développement et de coopération économique (OCDE) ayant conclu un accord de principe le 1er juillet manquent toujours à l'appel, comme l'Irlande ou la Hongrie.

Le feu vert de Venise "mettra la pression sur tous les pays pour qu'ils se rallient" et devrait "créer les conditions" pour "parvenir à un accord unanime au sein de l'UE", a estimé devant la presse le ministre italien de l'Économie Daniele Franco, dont le pays préside le G20.

L'Irlande pratique depuis 2003 un taux de 12,5%, très faible par rapport aux autres pays européens, ce qui lui a permis d'accueillir le siège européen de plusieurs géants de la technologie comme Apple ou Google.

Le pilier numéro 1 de la réforme vise à répartir équitablement entre les pays les droits à taxer les profits des multinationales. A titre d'exemple, une entreprise comme le géant pétrolier BP est présente dans 85 pays.

Cet accord "va changer profondément la façon dont les multinationales vont être taxées: c'est la fin de la concurrence fiscale abusive avec un plancher à au moins 15% d'impôts et une répartition plus équitable de la rente des plus grandes entreprises, notamment numériques", a commenté à l'AFP Pascal Saint-Amans, directeur du Centre de politique et d'administration fiscales de l'OCDE et artisan de la réforme.

Quant à l'impôt minimal mondial, le pilier 2, moins de 10.000 grandes entreprises

seraient concernées, celles dont le chiffre d'affaires annuel dépasse 750 millions d'euros.

Un taux minimal effectif de 15% permettrait de dégager des recettes supplémentaires de 150 milliards de dollars par an, selon l'OCDE.

Un premier accord au G7 début juin à Londres avait donné un coup de fouet aux négociations, enlisées pendant la présidence de Donald Trump et relancées par l'arrivée de Joe Biden à la Maison Blanche.

Le ministre britannique des Finances Rishi Sunak, dont le pays préside le G7, a salué l'accord, assurant à l'AFP que "les sociétés qui doivent le faire vont payer un impôt juste au bon endroit".

Les grands argentiers du G20 se sont retrouvés pour la première fois en présentiel depuis leur réunion de février 2020 à Riyad, au tout début de la pandémie de coronavirus.

Alors que le quartier de l'Arsenal où se déroule la réunion a été bouclé, avec des barrières filtrants de la police, plusieurs centaines de manifestants anti-G20 se sont rassemblés samedi après-midi dans le centre de Venise, provoquant quelques accrochages avec la police.

Le G20 a également approuvé l'initiative du Fonds monétaire international d'augmenter l'aide aux pays les plus vulnérables, sous la forme d'une nouvelle émission de droits de tirage spéciaux (DTS) d'un montant de 650 milliards de dollars, et demandé "sa mise en oeuvre rapide d'ici fin août". La directrice générale du FMI, Kristalina Georgieva, a salué ce "soutien" du G20 aux efforts de l'institution visant à "aider les pays confrontés au poids insupportable de la dette".

## Biden appelle Poutine à agir contre les cyberattaques venues de Russie

Joe Biden a demandé vendredi dernier à Vladimir Poutine, lors d'un échange téléphonique, d'agir contre les attaques au "rançongiciel" menées depuis la Russie, sous peine de voir les États-Unis prendre "les mesures nécessaires" pour se défendre. Le président américain, qui avait déjà haussé le ton à ce sujet lors de sa rencontre avec son homologue russe en juin à Genève, était sous pression depuis l'assaut spectaculaire mené il y a une semaine contre la société américaine d'informatique Kaseya par des hackers russophones.

Confronté à une opposition républicaine qui exige des représailles, Joe Biden avait discuté mardi avec des hauts responsables, notamment du renseignement ou de la justice, de la réponse à apporter. Il avait ensuite déclaré qu'il "transmettrait" un message à Vladimir Poutine.

Vendredi, le démocrate s'est donc entretenu en direct avec son homologue russe. "Le président a souligné l'importance que la Russie prenne des actes à l'encontre des groupes qui pratiquent les rançongiciels" depuis son sol, selon un communiqué de la Maison Blanche.

Il "a répété que les États-Unis prendraient toutes les mesures nécessaires pour défendre leurs habitants et leurs infrastructures essentielles face à ce défi persistant", d'après ce compte-rendu.

La discussion "s'est bien passée, je suis optimiste", a ensuite déclaré Joe Biden. Interrogé sur de potentielles "conséquences", il a assuré que "oui", il y en aurait, sans rien révéler.

Les États-Unis ont été frappés récemment par de nombreuses attaques au "rançongiciel" ou "ransomware", qui consistent à s'introduire dans les réseaux d'une entité pour crypter ses données, puis à réclamer une rançon, le plus souvent en bitcoins, en échange de la clé de déchiffrement.

Outre Kaseya, qui n'a toujours pas pu rallumer ses serveurs, des pirates informatiques ont attaqué le géant de la viande JBS, le gestionnaire d'oléoducs Colonial Pipeline, mais aussi des collectivités locales et des hôpitaux américains.

Même si Moscou nie toute responsabilité, la plupart de ces tentatives d'extorsion ont été imputées à des hackers agissant depuis le territoire russe. Lors de leur sommet en Suisse, les deux hommes avaient abordé le problème et s'étaient entendus pour poursuivre le dialogue avec des réunions entre des experts en cybersécurité russes et américains.

Joe Biden avait également menacé son homologue de représailles si des lignes rouges étaient franchies. "Je lui ai fait remarquer que nous avons une importante capacité cybernétique", avait-il rapporté. "La plupart des cyberattaques dans le monde proviennent de l'espace américain", avait rétorqué Vladimir Poutine, en accusant Washington de ne pas coopérer contre les pirates informatiques.

Vendredi, au téléphone, le président russe est resté sur cette ligne.

"Vladimir Poutine a noté que, malgré la volonté russe d'aider à lutter contre les cybercriminels, nous n'avons reçu ces derniers mois aucune demande" d'entraide de la part des enquêteurs américains, selon un compte-rendu du Kremlin.

"Compte-tenu de l'échelle et de la dangerosité du problème, les interactions entre la Russie et les États-Unis doivent être permanentes, professionnelles et politiques", d'après ce communiqué.

Le ministère américain de la Justice avait estimé en juin "inutile" de formuler des demandes d'extradition à la Russie, accusée de protéger les hackers installés sur son sol en échange de leur aide "dans des domaines d'intérêt gouvernemental". Malgré tout, la Maison Blanche semble vouloir éviter une confrontation trop directe. Sa porte-parole, Jen Psaki a souligné vendredi "ne pas avoir de nouvelles informations suggérant que le gouvernement russe ait pu diriger" les dernières attaques.

**STE LA MONDIALE DE LEVAGE sarl**  
Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 25/06/2021  
Il a été décidé :  
- Cession la totalité des parts de M. GHAZZAR BOUCHAIB à M. TOUNSSI HAIMOUD  
- Démission de M. GHAZZAR BOUCHAIB autant que cogérant de la société  
- Nomination M. TOUNSSI HAIMOUD gérant unique de la société  
- Modification l'article 6, 7 et 14 des statuts.  
- Modification la forme juridique de la société du sarl à sarl au  
**PREMIERE RESOLUTION :**  
L'Assemblée Générale prend acte de la demande d'agrément formulée du M. GHAZZAR BOUCHAIB pour la cession la totalité des parts soit 500 parts en faveur de : M. TOUNSSI HAIMOUD.  
**DEUXIEME RESOLUTION :**  
La démission de M. GHAZZAR BOUCHAIB autant que cogérant de la société.  
**TROISIEME RESOLUTION :**  
Nomination M. TOUNSSI

HAIMOUD gérant unique de la société  
Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 09/07/2021 sous le n° 25651 .  
N° 6432/PA

**PERFECT GESTION**  
Conseil fiscal et juridique.  
Société: FORMATION CALL (SARLAU)  
Aux termes d'un acte s.s.p en date du 06/07/2021, il a été constitué les ci-après nommes une société à responsabilité li-

mitée Associé Unique dont les caractéristiques sont les suivantes :  
Dénomination: Société: FORMATION CALL (SARLAU)  
Siège social: 10 RUE LIBERTE 3 ETG APPRT N°5 CASABLANCA  
Objet : CENTRE D'APPEL

(CALL CENTER)  
Durée : 99 ans.  
Capital social : 100 000.00 dhs devise en 1000 parts de 100 dhs chacun souscrites en totalité et entièrement libérées par une seul personne physique à savoir :  
Mr. HALIMI JOHAN :

100.000,00 DHS  
-Gérance : la société est gérée et administré par Mr. HALIMI JOHAN  
-Dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca sous n°786069  
N° 6433/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTRE DE L'INTERIEUR**  
**PROVINCE DE TAZA**  
**COMMUNE DE BOUHOLOU**  
\*\*\*\*\*

**PROGRAMME PREVISIONNEL DES MARCHES**

**COMPLEMENT**

**MAITRE D'OUVRAGE : COMMUNE DE BOUHOLOU.**

**ANNEE BUDGETAIRE : 2021.**

La commune de Bouhloou envisage le lancement un **COMPLEMENT** du programme prévisionnel des marches pour l'année budgétaire 2020 comme suit :

**TRAVAUX**

Objet de travaux	Nature de travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marché réservé à la P.M.E
L'Approvisionnement en eau potable	Adduction en eau potable de douar SBIAT et d'un groupe de logement hamra au douar KJAA.	du douar SBIAT et d'un groupe de logement hamra au douar KJAA.	Appel d'offre	Mois AOUT 2021	Commune de Bouhloou	

N°6434/PA

ROYAUME DU MAROC  
UNIVERSITE MOHAMMED PREMIER  
FACULTE DE MEDICINE ET DE PHARMACIE  
OUJDA



المملكة المغربية  
جامعة محمد الأول  
كلية الطب والصيدلة  
وجدة

**Avis de concours de recrutement de trois professeurs assistants**  
Session du 15/09/2021

La Faculté de Médecine et de Pharmacie d'Oujda organise un concours pour le recrutement de trois professeurs assistants (session: 15/09/2021) dans les disciplines et pour les besoins suivants :

**CANDIDATS CIVILS**  
**SCIENCES FONDAMENTALES**

**Spécialités biologiques**

* Histologie –embryologie–cyto-génétique	01 Poste
------------------------------------------	----------

**SCENCES CLINIQUES**

**Spécialités de Médecine et des Spécialités Médicales**

* Anesthésie –Réanimation	01 Poste
---------------------------	----------

**Spécialités d'anatomie et des spécialités chirurgicales**

* Ophtalmologie	01 Poste
-----------------	----------

**●Conditions de Participation**  
Le concours est ouvert aux candidats civils et militaires justifiant avoir validé le cursus normal du résidant des centres hospitaliers siège de la faculté de médecine et de pharmacie ou de médecine dentaire dont la durée est de quatre ans au moins pour les spécialités médicales, pharmaceutiques ou odontologiques, et de cinq ans pour les spécialités chirurgicales ou la spécialité de médecine interne.

**●Dossier de candidature :**  
1- Une demande manuscrite de candidature indiquant le nom, prénom et adresse du candidat et la spécialité pour laquelle il désire concourir.  
2- Une attestation confirmant que le candidat a accompli le cursus normal du résidant dans la spécialité objet de concours.  
3- Une copie certifiée conforme du diplôme de docteur en médecine générale.  
4 - Un extrait d'acte de naissance  
5- Une photocopie légalisée de la carte d'identité nationale  
6- Un relevé des titres et travaux scientifiques en 8 exemplaires avec une justification des publications, communications et validations des productions audiovisuelles.  
7- Autorisation pour les candidats fonctionnaires.  
8- Tous les documents officiels permettant d'apprécier les titres et services du candidat de même que les attestations concernant les activités pédagogiques.

\* Les candidats remplissant les conditions doivent déposer leurs dossiers complets avant la date limite du 17/08/2021 à la faculté de Médecine et de Pharmacie d'Oujda ( services des ressources humaines).

Faculté de Médecine et de Pharmacie d'Oujda - Tél : 0536 53 14 14, Fax : 0536 53 19 19  
Site internet : [http://www.unp.ma/SITE\\_FMPO](http://www.unp.ma/SITE_FMPO)

**N°6436/PA**

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
Département de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



المملكة المغربية  
وزارة التربية الوطنية والتعليم العالي وتكوين الأطر  
والتعليم المهني والتقني  
إدارة التعليم العالي والبحث العلمي

**Proposition de Post-Doc**  
**Laboratoire d'Ingénierie & Matériaux – Faculté des Sciences Ben M'Sick**

La Faculté des Sciences Ben M'Sick offre un environnement stimulant et propice à la recherche de pointe, dans un cadre de travail pluridisciplinaire, théorique et appliqué. A travers son laboratoire d'Ingénierie & Matériaux **LIMAT**, la FSBM lance cet appel à candidature pour occuper un Post-Doc ouvert dans le cadre du projet ExMOrg, pour une période de 9 mois.

ExMOrg est un projet de recherche financé par l'académie Hassan II des Sciences & Techniques. Il a pour objectif l'extraction et la valorisation de la matière organique des schistes bitumineux. Plusieurs techniques seront exploitées pour assurer l'extraction, la séparation, la caractérisation et l'application des différents constituants de la roche étudiée.

Le candidat retenu aura comme activité principale l'estimation du potentiel d'exploitation du schiste bitumineux dans des domaines énergétique et non énergétique. Il doit présenter un profil répondant aux critères suivants :

- Etre titulaire d'un Doctorat en Chimie ;
- Avoir une bonne maîtrise des différents procédés d'extraction ;
- Maîtriser les techniques de transformation et de caractérisation des matériaux ;
- Avoir une bonne connaissance des enjeux énergétiques et environnementaux ;
- Avoir une bonne maîtrise des logiciels de modélisation et d'optimisation des procédés.

Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs dossiers de candidature auprès du secrétariat général de la Faculté des Sciences Ben M'Sick, sur l'adresse [secretariatgeneral12@gmail.com](mailto:secretariatgeneral12@gmail.com), au plus tard le 27 juillet 2021.

**Le dossier de candidature est composé des pièces suivantes :**

- Demande manuscrite adressée à Monsieur le Doyen de la Faculté des Sciences Ben M'Sick ;
- CV détaillé du candidat portant une photo de profil ;
- Lettre de motivation ;
- Copie de la thèse de Doctorat ;
- Copie certifiée de diplôme de doctorat
- Copie des justificatifs des travaux de recherche réalisés par le candidat.

**N.B.** Les candidats présélectionnés seront convoqués à un entretien oral qui aura lieu le **jeudi 29 Juillet 2021**.

Boulevard Cdt Driss El Harti B.P 7955, Hay El Baraka Moulay Rachid Casablanca  
Tél : +212 5 22 70 65 75 // +212 6 61 44 24 27 Fax : +212 5 22 70 46 75  
e-mail : [fsbm.contact@unh2c.ma](mailto:fsbm.contact@unh2c.ma) site : [www.fsb.unh2c.ma](http://www.fsb.unh2c.ma)

**N°6435/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau  
**DIRECTION GÉNÉRALE DE LA MÉTÉOROLOGIE**  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 14/2021/DGM

Le présent Appel d'offres est réservé à la petite et moyenne entreprise nationale

Le 06/08/2021 à 10h, il sera procédé, dans les bureaux des marchés et gestions comptables de la Direction Générale de la Météorologie, en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n° 14/2021/DGM, pour l'achat et l'installation de pièces de rechange pour la mise à niveau des stations de la qualité de l'air (Diverses préfectures).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des marchés et gestions comptables de la Direction Générale de la Météorologie en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma)

-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20 000,00 dhs (Vingt mille dirhams).

-L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 1 492 800,00 Dirhams (Un million quatre cent quatre-vingt-douze mille huit cents dirhams TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Service des marchés et gestions comptables de la Direction Générale de la Météorologie

en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Service précité;  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit transmettre par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 08 Kaada 1435 (04 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les documents et prospectus techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans les bureaux des marchés et gestions comptables de la Direction Générale de la Météorologie avant le 05/08/2021 à 16h00

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 6440/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau  
**DIRECTION GÉNÉRALE DE LA MÉTÉOROLOGIE**  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° 19/2021/DGM

Le présent Appel d'offres est réservé à la petite et moyenne entreprise nationale

Le 05/08/2021 à 10h00, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Générale de la Météorologie, en face de la préfecture Hay Hassani Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n° 19/2021/DGM, pour:

La fourniture et livraison d'hydrogène industriel conditionné en bouteille de 10 m3 pour les systèmes de radiosondage d'Errachidia et Beni Mellal (Préfectures d'Errachidia et Beni Mellal).

N° 6441/PA

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés Publics de la Direction Générale de la Météorologie en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma)

-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10 000,00 dhs (Dix Mille Dirhams).

-L'estimation du marché établi par le maître d'ouvrage est fixée à la somme: Montant maximum : 480000,00 Dirhams TTC (Quatre Cent Quarante Mille Dirhams TTC). Montant minimum : 240000 Dirhams TTC (Deux Cent Quarante Mille Dirhams TTC).

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics.

-Les concurrents peuvent :  
-Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des Marchés Publics de la Direction Générale de la Météorologie en face de la préfecture Hay Hassani, Casablanca.

-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Service précité;  
-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

-Soit les transmettre, par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 08Kaada 1435 (04Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 6441/PA

**Royaume du Maroc**  
Ministère de l'intérieur  
Région Marrakech-Safi  
Province de Safi  
Cercle Abda  
Caidat. El ameur  
Commune Chahda

**AVIS AU PUBLIQUE**

Le président du conseil communal de Chahda , informe le public qu'une enquête publique relative au projet du plan d'aménagement de la commune territoriale de Chahda , sera ouverte pendant un délai de trente (30) jour , du 05 Juillet 2021 au 03 Aout 2021.

A cet effet , un registre destiné à recevoir les observations des intéressés , à la disposition du public au siège de la CT Chahda, aux heures d'ouverture des bureaux.

N°6439/PA



**AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS**  
N° 12/2021/DPA/TZ/SMOP  
(SEANCE PUBLIQUE)

Le Vendredi 06 Aout 2021 à 10 H, il sera procédé, à la Salle de réunion de la D.P.A de Tizit, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Travaux de construction de corps de chaussée en revêtement bicouche des pistes rurales, à travers la Province de Tizit. Répartis en 4 lots séparés comme suit :

Lot n° 1 : Travaux de construction La liaison routière entre la RP1905 vers Douar Lemkain sur une longueur de 3+400 km CT Arbaa Sabel, Cercle et Province de Tizit.

Lot n° 2 : Travaux de construction La liaison routière entre La route non classée reliant souk hebdomadaire Bouasmane et RP1906 via douar Alt Iazza Ouhda sur une longueur de 3+600 km CT Bouasmane, Cercle Tizit, Province de Tizit.

Lot n° 3 : Travaux de construction de La liaison routière entre Douar Ichakhouniten et Igu Tijr sur 1,0 Km, CT Arbaa Rasmouka Cercle et Province de Tizit.

Lot n° 4 : Travaux de construction de La liaison routière de l'accès ouest de la Gaada (TIZIHT) sur environ 1+100 Km CT Aglou, Cercle et Province de Tizit.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des Marchés de la D.P.A de Tizit, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

- Lot n° 1 : 60.000,00 (Soixante mille dirhams)
- Lot n° 2 : 90.000,00 (Quatre vingt dix mille dirhams)
- Lot n° 3 : 20.000,00 (Vingt mille dirhams)
- Lot n° 4 : 50.000,00 (Cinquante mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- Lot n° 1 : 3.674.868,80 (Trois millions six cent soixante quatorze mille soixante huit dirhams 80 Cts)
- Lot n° 2 : 2.677.151,04 (Deux millions six cent soixante dix sept mille cent cinquante et un dirhams 04 Cts)
- Lot n° 3 : 1.216.908,00 (un million deux cent seize mille neuf cent huit dirhams)
- Lot n° 4 : 2.220.672,00 (Deux millions deux cent vingt mille six cent soixante deux dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics du 8 Joumada 1 1434 (20 Mars 2017) relatif aux marchés Publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés de la D.P.A de Tizit ;
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis
- Soit les envoyer par voie électronique du portail des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 et 5 du règlement de consultation.

Les qualifications minimales requises pour les entreprises sont :

\* Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

	Branche d'activité	classe	Qualification
Lot 1	7	3	7,2
Lot 2	7	3	7,2
Lot 3	7	4	7,2
Lot 4	7	4	7,2

\* Pour les concurrents non installés au Maroc :

Les concurrents doivent produire le dossier technique prévu par le règlement de la consultation.

N°6438/PA

**OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)**

Branche Eau

DIRECTION REGIONALE DU NORD

*Sous-traitance du transport du personnel des stations Hachef, Charf El Akab et M'harhar relevant du secteur de production de l'ONEE-BRANCHE EAU à Tanger*

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT - N°590R9/CE/SPN1/2021

Séance publique

**Avis rectificatif N°2**

Il est porté à la connaissance des Sociétés intéressées par l'appel d'offres cité ci-dessus, que la séance publique d'ouverture des plis aura lieu le Mercredi 28juillet 2021 à Dix (10) heures du matin au lieu du Mercredi 14juillet 2021 à Dix (10) heures du matin, à la Direction Régional du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise à 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger.

N°6437/PC

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE L'INTERIEUR**  
**PROVINCE DE TAZA**  
**CERCLE D'OUED AMILIL**  
**CAIDAT DE BOUHLOU**  
**COMMUNE TERRITORIALE BOUHLOU**  
**Avis d'appel d'offres ouvert N° 04/2021**  
 Le 5/8/2021 à 12 heures, il sera procédé au siège de la commune de Bouhloù à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Travaux d'extension du réseau pour alimentation en eau potable d'un groupe de logements (chhayem) sis au douar EL HAJEB relevant de la commune de BOUHLOU Province de Taza – Lot unique.  
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau technique de ladite commune, il peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de dix mille dirhams (10.000,00).  
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 126.924,00 DHS, cent vingt-six mille neuf cent vingt-quatre dirhams zéro centime.  
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 de décret N° 2-12-349 du 20 mars 2013 relatif

aux marchés publics.  
 Les concurrents peuvent :  
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis, dans le bureau du président du conseil communal de Bouhloù ;  
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 - Soit déposer par voie électronique via le portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
 - Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de consultation.  
**N° 6444/PA**  
**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE L'INTERIEUR**  
**PREFECTURE DE MOHAMMEDIA**  
**SECRETARIAT GENERAL**  
**D.B.M./SM**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N°03/2021/INDH**  
 Le Mardi 24 Août 2021 à 10 H, il sera procédé, dans les bureaux de Secrétariat Général de la Préfecture de Mohammedia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix, pour : Achat de fournitures et manuels scolaires aux établissements secondaires situés en milieu rural dans le cadre de l'Initiative

Royale un million de cartable" au titre de l'année scolaire 2021-2022.  
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés, Division du budget et marchés Préfecture Mohammedia, BD Yacoub El Mansour Mohammedia et il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).  
 Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 20.000,00 Dhs (Vingt mille dirhams).  
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million huit cent quatre-vingt et un mille trois cent vingt dhs TTC et 37 Cts (1.881.320,37 dhs)  
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents peuvent :  
 - Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés, Division du budget et marchés Préfecture Mohammedia, BD Yacoub El Mansour Mohammedia ;  
 - Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ou-

verture des plis.  
 - Le dépôt des plis et des offres peuvent effectués par voie électronique sur le portail des marchés publics à l'adresse suivante [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
 Les échantillons pour tous les prix de la fourniture scolaire (les manuels ne sont pas concernés), exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau service des marchés, Division du budget et marchés Préfecture Mohammedia au plus tard le 23 Août 2021 à 12 H.  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de consultation.  
**N° 6445/PA**  
**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE L'INTERIEUR**  
**PREFECTURE DE MOHAMMEDIA**  
**SECRETARIAT GENERAL**  
**D.B.M./SM**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N°04/2021/INDH**  
 Le Mercredi 25 Août 2021 à 10 H, il sera procédé, dans les bureaux de Secrétariat Général de la Préfecture de

Mohammedia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix, pour : Achat de fournitures et manuels scolaires aux établissements primaires situés en milieu rural dans le cadre de l'Initiative Royale un million de cartable" au titre de l'année scolaire 2021-2022.  
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés, Division du budget et marchés Préfecture Mohammedia, BD Yacoub El Mansour Mohammedia et il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).  
 Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 20.000,00 Dhs (Vingt mille dirhams).  
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux million cinq cent dix mille cinq cent cinquante-six dhs TTC et 89 Cts (2.510.556,89 dhs)  
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux mar-

chés publics.  
 Les concurrents peuvent :  
 - Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés, Division du budget et marchés Préfecture Mohammedia, BD Yacoub El Mansour Mohammedia ;  
 - Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 - Le dépôt des plis et des offres peuvent effectués par voie électronique sur le portail des marchés publics à l'adresse suivante [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
 Les échantillons pour tous les prix de la fourniture scolaire (les manuels ne sont pas concernés), exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau service des marchés, Division du budget et marchés Préfecture Mohammedia au plus tard le 24 Août 2021 à 12 H.  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de consultation.  
**N° 6446/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE L'INTERIEUR**  
**PROVINCE DE TAZA**  
**CERCLE D'OUED AMILIL**  
**CAIDAT DE BOUHLOU**  
**COMMUNE TERRITORIALE BOUHLOU**

**Avis d'appel d'offres ouvert**

**N°3/2021**

Le 05/8/2021 à 10 heures il sera procédé au siège de la commune de Bouhloù à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour **Travaux d'extension du réseau d'eau potable et réalisation des branchements individuels d'un groupe de logement au douar SBIAT relevant de la commune de BOUHLOU Province de TAZA –lot unique**–  
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau technique de la dite commune, il peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme vingt mille dirhams (20000,00)  
 L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 469200,00 dhs quatre cent soixante-neuf mille deux cent dirhams zéro centimes.  
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme au disposition des articles 27 , 29 et 31 de décret N° 2-12-349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics.  
**Les concurrents peuvent :**  
 - soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
 - soit les déposer contre récépissé leurs plis, dans le bureau du président du conseil communal de Bouhloù ;  
 - soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 - soit déposer par voie électronique via le portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 de règlement de consultation, pour les entreprises résidentes au Maroc ;  
 L'entreprise concurrente doit présenter une copie certifiée conforme de l'attestation de qualification et de classification conformément à l'arrêté du ministre de l'équipement ; de transport ; de logistique et de l'eau 17-3289 du 4/12/2017.  
 L'entreprise doit être qualifiée et classée selon les exigences ci- après du système de qualification et de classification des entreprises édité par le ministère chargé de l'équipement

secteur	classe minimal	qualifications exigées
C	5	C.3

pour les entreprises non résidentes au Maroc ;  
 doivent présenter le dossier technique dressé à l'article 5 du règlement de consultation.

**N°6442/PA**

  
 وزارة الزراعة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات  
 Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DES PRIX EN SEANCE PUBLIQUE N° 19/DRAO/2021**

**Le 13/08/2021 à 11 heures, il sera procédé au siège de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix relatif aux Travaux d'entretien des bâtiments du qualipole de Berkane dans la Province de Berkane relevant de la zone d'action de la DRA de l'Oriental Oujda en lot unique.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retire au bureau de service de la logistique de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda Bd LOUJIDI Moustapha, Route AOUINT ESSRAK BP 704 Oujda, il peut être également téléchargé à partir du portail du marché de l'état [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
 - le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : dix mille dirhams (10 000,00 DhTTC).  
 - l'estimation des coûts des prestations est de : (519480,00 dhs) cinq cent dix-neuf mille quatre cent quatre-vingts Dirhams 00 Cts.  
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n 02-12-349 relatif aux marchés publics.  
**Les concurrents peuvent :**  
 - soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité Bd LOUJIDI Moustapha, Route AOUINT ESSRAK BP 704 –Oujda ;  
 - soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda.  
 - Soit les transmettre par voie électronique dans les conditions prévues à l'arrêté du Ministre de l'Economie et Finances 14.20 du 4 septembre 2014.  
 - soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 La visite des lieux est fixée pour le 02/08/2021 à 10 h au Qualipole sis Madagh Berkane.  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 11 du règlement de Consultation.  
**Le dossier technique comprend :**  
 Pour les concurrents installés au Maroc :  
 Copie ou original de certificat de qualification et de classification, dans le domaine du bâtiment, délivré par l'autorité compétente tient lieu du dossier technique.

Branches d'activité	Secteur	qualification	Classe
Construction de bâtiment	A	A-5	3

Pour les concurrents non installés au Maroc :  
 Ils sont tenus de produire le dossier technique prévu à l'article 11 du règlement de consultation du présent appel d'offres.

**N°6443/PA**

**OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)**  
 Branche Eau  
 Direction Régionale de Draa-Tafilalet  
 Maintenance des systèmes d'automatisme et de télégestion de la Direction Régionale du Draa Tafilalet  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT - N° 61/DRD/CA/1/2021**  
 Séance publique  
 La Direction Régionale DRAA TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau, sise à Meknès lance l'appel d'offres suivant qui concerne la Maintenance des systèmes d'automatisme et de télégestion de la Direction Régionale du Draa Tafilalet  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.  
 L'estimation du coût des prestations s'élève à 800.000,00 DH TTC  
 Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 8.000,00 DH ou son équivalent en devise librement convertible.  
 Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.  
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :  
 - Bureau d'ordre de la Direction Régionale Draa Tafilalet : 20, Rue Antsirabe - Meknès  
 Tél : (05)35520508 Fax : (05)35524195  
 Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.  
 Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :  
 - soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale DRAA TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.  
 - soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.  
 L'ouverture publique des plis aura lieu le Mercredi 25/08/2021 à 10h00 à la Direction Régionale DRAA TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès  
 L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.  
 Les demandes d'éclaircissement peuvent être formulées sur le portail des marchés publics, par E-mail.  
 Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel

d'offres ou les documents y afférents prière de contacter le service achat projets Eau potable de la Direction Régionale DRAA TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau - Adresse : 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès - Tél : (05)35520508 - Fax : 0535524195  
 Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace entreprise - rubrique Achats)

N° 6447/PC

**OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)**  
 Branche Eau  
 DIRECTION REGIONALE DU NORD  
 Gestion des stations d'épuration d'AL HOCEIMA et TARGUIST, des stations de refoulement du port à AL HOCEIMA et de la station AIT AZZA à TARGUIST.  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 71DR9/C/AMN/5/2021**  
 Séance publique  
 La Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise à 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger lance le présent appel d'offres qui concerne : la Gestion des stations d'épuration d'AL HOCEIMA et TARGUIST, des stations de refoulement du port à AL HOCEIMA et de la station AIT AZZA à TARGUIST.  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.  
 Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises (PME) nationales, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.  
 L'estimation du coût des prestations s'élève à 480000,00DH TTC. Cette estimation reste indicative et ne constitue pas un montant maximum.  
 Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 800,00 DH ou son équivalent en devise librement convertible.  
 Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.  
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :  
 Bureau d'ordre de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, Adresse : 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.  
 - Téléphone : 05 - 39 - 32 - 85 - 15/20/25 - Fax : 05 - 39 - 94-02-08/05-39-94-39-71  
 Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :  
 - soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale DRAA TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.  
 - soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.  
 L'ouverture publique des plis aura lieu le Mercredi 25/08/2021 à 10h00 à la Direction Régionale DRAA TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès  
 L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.  
 Les demandes d'éclaircissement peuvent être formulées sur le portail des marchés publics, par E-mail.  
 Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel

d'offres ou les documents y afférents prière de contacter le service achat projets Eau potable de la Direction Régionale DRAA TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau - Adresse : 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès - Tél : (05)35520508 - Fax : 0535524195  
 Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace entreprise - rubrique Achats)

L'heure fixée pour la séance d'ouverture des plis.  
 • soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.  
 • soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.  
 L'ouverture publique des plis aura lieu le Mercredi 18/08/2021 à 10h00 à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger. L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.  
 Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter la Division Achats de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau :  
 - Adresse : sise 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger - Fax : 05 - 39 - 94-02-08/05-39-94-39-71  
 - courriel électronique : [fferrasi@onee.ma](mailto:fferrasi@onee.ma) ; [jelhasani@onee.ma](mailto:jelhasani@onee.ma) ; [hlaghzali@onee.ma](mailto:hlaghzali@onee.ma)

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

N° 6448/PC

**OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)**  
 Branche Eau  
 DIRECTION REGIONALE DU NORD  
 Acquisition des groupes de secours pour la station de relevage d'assainissement à la ville d'Al Hoceima  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°76DR9/CA/AMN/5/2021**  
 Lot unique  
 Séance publique  
 La Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise à 6, Rue Melilla, Castilla-Tanger, lance le présent appel d'offres qui concerne : l'Acquisition des groupes de secours pour la station de relevage d'assainissement à la ville d'Al Hoceima.  
 La réalisation des travaux objet du présent appel d'offres seront financés par la Banque Européenne d'Investissement (BEI).  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.  
 L'estimation du coût des prestations s'élève à 120000,00 DH TTC.  
 Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 3000,00 DH ou son équivalent en devise librement convertible.  
 Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.  
 Le dossier d'appel d'offres

peut être retiré à l'adresse suivante :  
 Bureau d'ordre de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, Adresse : 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.  
 - Téléphone : 05 - 39 - 32 - 85 - 15/20/25 - Fax : 05 - 39 - 94-02-08/05-39-94-39-71  
 Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.  
 Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :  
 - soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.  
 - soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.  
 - Téléphone : 05 - 39 - 32 - 85 - 15/20/25 - Fax : 05 - 39 - 94-02-08/05-39-94-39-71  
 Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.  
 Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :  
 - soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger. L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.  
 Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter la Division Achats de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau :  
 - Adresse : sise 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger - Fax : 05 - 39 - 94-02-08/05-39-94-39-71  
 - courriel électronique : [fferrasi@onee.ma](mailto:fferrasi@onee.ma) ; [jelhasani@onee.ma](mailto:jelhasani@onee.ma) ; [hlaghzali@onee.ma](mailto:hlaghzali@onee.ma)

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

**ROYAUME DU MAROC**  
  
**MINISTRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU**  
 \*\*\*\*\*  
**SERVICE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE RHAMNA**

**Objet : Travaux d'élargissement et de renforcement de la RP 2107 du Pk0+200 au Pk 1+225 -Province de Rhamna-**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 20/2021**

**OUVERTURE DES PLS LE 10/08/2021**

Le 10/08/2021 à 10h 30 (Dix Heures et demi), il sera procédé, dans la salle de réunion du Service de l'Équipement, du Transport, de La logistique et de l'Eau de Rhamna (Benquarir) à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour :  
**Travaux d'élargissement et de renforcement de la RP 2107 du Pk0+200 au Pk 1+225 -Province de Rhamna-**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré pendant les heures ouvrables du bureau des marchés du Service de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Rhamna. Il peut être également téléchargé à partir du portail des **Marchés Publics** sur l'adresse électronique suivante [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Onze mille sept cent Dirhams (11 700,00 dhs)**.  
 L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Sept Cent quatre-vingt mille neuf Cent quatre-vingt-sept dirhams cinquante-trois Centimes (780 987,53 dhs)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 , 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
 - Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des marchés du SETLE ;  
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés du SETLE ;  
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 - Soit envoyer par voie électronique au maître d'ouvrage sur le portail marocain des marchés publics.  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°6 du Règlement de l'appel d'offres.

**Le Dossier technique doit comprendre :**

**1- Pour les concurrents installés au Maroc :**

Une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification, il est exigé pour le présent appel d'offres les qualifications suivantes :

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATIONS EXIGÉES
II (Travaux routiers et voirie urbaine)	5	B1 (Travaux de terrassements routiers courants) et B3 (Ouvrages d'assainissements routiers et traitement de l'environnement) et B5 (Assises non traitées et enduits superficiels)

**2- Pour les concurrents non installés au Maroc :**

a) Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé ;  
 b) Les attestations ou leurs copies certifiées conformes à l'original, délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels lesdites prestations similaires ont été exécutées, avec indication de la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du ou (des) signataire(s) ;

N°6450/PA

En kiosque ou sur le web

# Votre soutien, Notre avenir

La presse marocaine aux premiers rangs sur tous les fronts

L'information par les professionnels: rempart contre l'infoc

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



© Myriem Kammich

## Le livre

- Quant au mauvais procès qu'on me fait à propos de cette stèle, il ne m'impressionne pas non plus. Elle m'a été proposée, je l'ai achetée et c'est tout.

- Vous voulez dire que quelqu'un est venu sonner à votre porte avec ce trésor inestimable sous le bras ? Comme le facteur : «M. Lodger, il y un colis pour vous».

- J'apprécie votre ironie. Mais oui, si improbable que cela paraisse, c'est un peu ça qui est arrivé. Ce n'était pas le facteur mais un marchand d'art pakistanais.

- ... qui s'appelle ?

- Il tient à garder l'anonymat.

Et nous avons quand même pris quelques précautions pour que le colis ne s'égare pas en route. Un silence. Il le prolonge, se redresse un peu sur son fauteuil en grimaçant. Peut-on arriver à 90 ans sans douleur ? Mal au dos ou ailleurs. En tout cas le cerveau en bon état.

- Je vais vous dire le fond de ma pensée.

- Et je sens aussitôt qu'il n'en fera rien.

- Cette stèle dont on fait tant de cas dans la presse où elle est inévitablement comparée à la pierre de Rosette n'a pas tant de valeur que ça. Elle est trop abîmée pour permettre le déchiffrement du proto-indien même si elle tombe entre les mains d'un sumérologue aussi distingué que votre ami Van Ruysbroeck qui vous a envoyé en reconnaissance auprès de moi.

Je me tais confondu. Je prends des notes, frénétiquement. Ce type sait tout. Mais comment fait-il ?

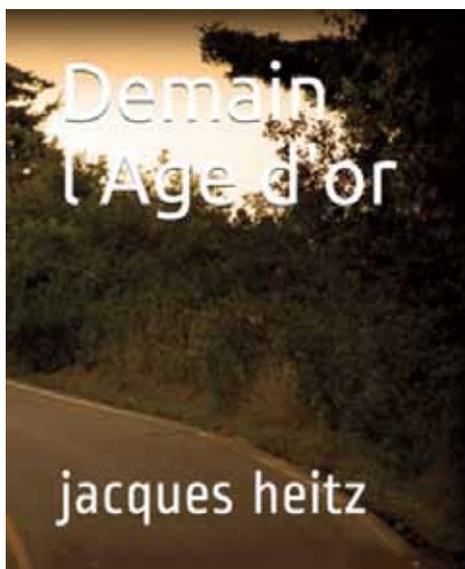
- Avant que les autorités ne m'enlèvent la stèle, je l'ai photographiée sous toutes les coutures comme votre ami l'a sûrement fait quand il l'a exhumée à Nessaraq. La stèle est effritée tantôt du côté sumérien, tantôt du côté indusien. Les endroits où les textes sont en regard et pourraient être traduits sont très limités. C'est insuffisant pour une traduction valable.

- Oh ! vraiment ?

- D'ailleurs, ces pictogrammes forment-ils une vraie écriture ? Rien n'est moins sûr. Ce ne sont probablement que des dessins. On ne tirera rien de cette stèle, c'est moi qui vous le dis. Une grosse femme grisonnante entre sans frapper.

- Un appel de votre agent de New York. Il insiste. Très important selon lui. Lodger s'extirpe avec difficulté de son fauteuil et boitille vers la porte.

- Veuillez m'excuser. Je vous laisse avec ma fille. Reprenez donc du whisky. Cette vieille femme presque obèse dans une robe grise : sa fille ? L'ancienne copine de Pétrus ! Les traits noyés dans la graisse qui réduit les yeux et la bouche à des proportions minuscules. Ce visage bouffi, c'est l'alcool ? La cortisone ? Les excès de table ? Elle a la soixantaine comme moi, mais je l'imaginai autrement. Celle qui a précédé Roya ne pouvait qu'être une femme attirante. Je



ne me fais vraiment pas aux ravages du temps sur les gens. Je n'ai plus qu'une envie, sortir d'ici, alors qu'elle me pose courtoisement des questions sur la Belgique et le conflit entre les Flamands et les Wallons. Je suis bien sûr qu'elle s'en fiche royalement, ce qu'elle voudrait, c'est des nouvelles de Pétrus. Pendant que je lui parle de Bruges, de ma passion pour l'ornithologie et de mes loisirs à observer les oiseaux à l'embouchure de

l'Escaut, elle doit se demander si Roya est encore belle, si elle se teint les cheveux, si elle n'a pas grossi, si elle et Pétrus forment toujours un couple sans faille. Son père a encore toute sa tête, me dit-elle mais elle l'aide dans la gestion de ses biens. Lodger ne reparait pas. Je prétexte un rendez-vous pour prendre congé. Je n'aurai entretenu Cécilia que de la Belgique ingouvernable et de la migration des oiseaux au-dessus du Zwin.

Besoin de me dégourdir les jambes. Je marche dans les rues mouillées de Chelsea un peu au hasard en traînant ma valise à roulettes. Je sais que dans les quartiers résidentiels on trouve sans peine des taxis et ne me soucie pas d'un itinéraire. Profitant de l'éclaircie, de vieilles dames, parapluie fermé dans une main et laisse dans l'autre, promènent leur toutou. Je ne fais guère attention à ce qui m'entoure. Je me creuse en vain la cervelle pour comprendre comment Lodger a pu être aussi bien renseigné sur Pétrus et mes relations avec lui. Il faut croire qu'elles lui importent mais pourquoi ? En tout cas j'en retire l'impression désagréable d'avoir été espionné sans m'en rendre compte. Peut-être suis-je suivi en ce moment-même ? J'accélère le pas, j'emprunte des rues à sens unique. Ainsi, les voitures ne peuvent arriver que de face, entre celles en stationnement. Rien ne paraît suspect mais, moitié par jeu, moitié par inquiétude réelle, je veux semer un éventuel poursuivant. Je hèle un taxi vide au dernier moment, me jette dedans. Je ferai arrêter le chauffeur à proximité de mon hôtel devant un grand magasin à entrées multiples. Je le traverse, sors par une autre rue. Rendu dans la chambre, je verrouille la porte, n'allume pas et vais me poster près de la fenêtre. La nuit est tombée, tout est calme devant l'hôtel, et j'ai veillé à ce que personne ne me voie entrer.

(À suivre)

## Recettes

### Tiramisu au fromage blanc et framboises

#### INGRÉDIENTS :

400 g de fromage blanc  
300 g de framboises  
18 biscuits secs  
150 g de sucre en poudre  
1/2 bombe de crème chantilly  
30 ml de liquide alimentaire (fraise, cassis en framboise)  
3 feuilles de gélatine alimentaire  
Lait

#### PRÉPARATION

Dans un bol d'eau froide, déposez vos feuilles de gélatine pendant environ 5 min.

Une fois ramollies, sortez vos feuilles de gélatine, puis faites-les fondre dans un peu de lait chauffé.

Prenez un bol, versez le liquide alimentaire et un peu d'eau, puis trem-

pez les biscuits.

Lavez vos framboises et laissez-les égoutter.

Dans une assiette creuse, versez votre fromage blanc, rajoutez le sucre puis la gélatine fondue. Mélangez le tout à l'aide d'un fouet.

Rajoutez minutieusement de la crème chantilly au mélange obtenu.

Dans un plat à dessert, déposez délicatement au fond les biscuits (trempés dans le liquide alimentaire de votre choix).

Versez une couche de crème (fromage blanc, chantilly...), et lissez-la délicatement. Puis, disposez par-dessus les framboises.

Laissez reposer au réfrigérateur pendant 3 heures.

Servir frais.



## La consommation de café protège contre le risque de maladies graves du foie

Le café aiderait à réduire le risque de développer une maladie chronique du foie ou d'en mourir, selon une étude britannique.

"Un p'tit noir, s'il vous plaît !" Une étude britannique suggère que le café protège votre foie des maladies chroniques. Dans le journal BMC Public Health, Roderick et ses collègues ont publié leur analyse des données de 494.585 participants, tous âgés de 40 à 69 ans. 384.818 d'entre eux ont déclaré être des buveurs de café au départ, contre 109.767 qui ne consommaient pas cette boisson.

L'analyse a révélé qu'après la prise en compte de facteurs tels que l'indice de masse corporelle, la consommation d'alcool et le tabagisme, les personnes qui buvaient du café, quelle qu'en soit la quantité et quelle qu'en soit la nature, avaient un risque de 20% moins élevé de développer une maladie chronique du foie ou une stéatose hépatique (toutes catégories confondues) que les personnes qui ne consommaient pas de café.

Les buveurs de café avaient également 49% de risque en moins de mourir d'une maladie chronique du foie. "Cette étude confirme dans une grande cohorte britannique que la consommation de café protège contre les maladies graves du foie", a affirmé le professeur Paul Roderick, co-auteur de l'étude à l'Université de Southampton.



L'équipe a indiqué que l'ampleur de l'effet positif augmentait avec la quantité de café consommée, jusqu'à trois ou quatre tasses par jour. Au-delà, l'augmentation de la consommation n'apporte aucun avantage supplémentaire. Une réduction du risque a également été constatée lorsque le café instantané, le café décaféiné et le café moulu ont été pris en compte séparément. Le bénéfice est d'ailleurs plus important chez les adeptes du café moulu qui contiennent des niveaux élevés de kahwéol et de cafestol, deux substances actives présentes naturellement dans les grains de café.

Les maladies du foie constituent un problème de santé majeur dans le monde entier. Selon l'organisation caritative British Liver Trust, elles représentent la troisième cause de décès prématuré au Royaume-Uni, avec une augmentation de 400% des décès depuis 1970.

L'étude présente toutefois des limites, notamment le fait qu'elle ne peut pas prouver que le café lui-même réduit le risque de maladie hépatique chronique. Il est possible que d'autres habitudes des participants, alimentaires ou non, jouent ou aient joué un rôle dans le résultat.

Enfin, à tous ceux qui voudraient compenser de mauvaises habitudes par la consommation de café, qu'ils se ravissent. Selon Vanessa Hebditch, du British Liver Trust, même si cette étude s'ajoute à un nombre croissant de preuves que le café est bon pour la santé du foie, elle n'est pas suffisante : "Il est important que les gens améliorent la santé de leur foie non seulement en buvant du café, mais aussi en réduisant leur consommation d'alcool et en gardant un poids sain en faisant de l'exercice et en mangeant bien", a-t-elle ajouté.

# Sport

## Jeux olympiques de Tokyo

# Une nouvelle génération de coureurs pour recréer le passé glorieux de l'athlétisme national

Une nouvelle génération de coureurs, menée par le vétéran Soufiane El Bakkali, s'apprête à relever le défi lors de la 32<sup>e</sup> édition des Jeux olympiques (Tokyo-2020), prévue du 23 juillet au 8 août, afin de relier le présent de l'athlétisme national à son passé glorieux. La sélection nationale d'athlétisme, considérée pendant des années comme la locomotive du sport national aux JO, est composée de jeunes athlètes qui espèrent lancer leur carrière en brigant leurs premiers titres dans la plus prestigieuse des manifestations sportives.

Pour mener à bien cet effort, la direction technique de la Fédération Royale marocaine d'athlétisme (FRMA) compte sur l'expérience de certains de ces coureurs, à leur tête Soufiane El Bakkali (1500 m et 3000 m steeple), Rababe Arafî (800m et le 1500m) et Soufiane Bouqantar (5000m), présents lors des derniers JO de Rio de Janeiro en 2016, au Brésil, en plus des marathoniens, afin de hisser le drapeau national. El Bakkali, qui

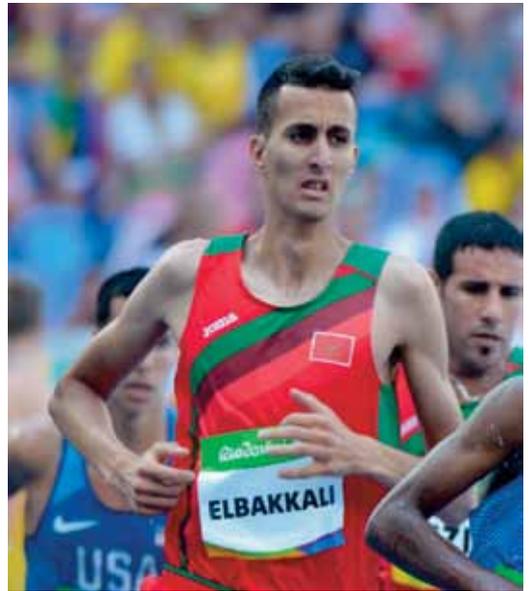
a réalisé la meilleure performance mondiale de l'année sur 3000 m steeple au meeting de Rome comptant pour la Diamond League (8'08"54), est considéré comme l'un des favoris pour remporter l'une des trois médailles olympiques. "Nous avons de nombreux coureurs prometteurs qui ont acquis de l'expérience dans les grands événements sportifs, et sur lesquels nous pouvons compter, et qui peuvent monter sur le podium", a indiqué l'entraîneur de l'équipe nationale d'athlétisme, Abdallah Boukraa.

Dans une déclaration à la MAP, le sélectionneur national a estimé que l'équipe marocaine est constituée d'athlètes qui ont suffisamment d'expérience pour gagner des médailles aux JO de Tokyo, en plus de jeunes champions ambitieux qui peuvent créer la surprise. Dans de tels événements sportifs majeurs, qui réunissent les grands athlètes internationaux, il est difficile de prévoir les chances de tel ou tel coureur, quel que soit le niveau de sa préparation technique et physique, compte tenu de la pression

psychologique à laquelle il fait face avant et au cours de la compétition, a expliqué Boukraa.

A cet égard, le DTN a précisé que, dans de telles compétitions, le grand souci pour chaque coureur est la qualification pour la finale. Parfois, les courses des demi-finales sont plus difficiles et apportent de nombreuses surprises, sachant que les participants peuvent recourir à tous les moyens pour atteindre l'ultime chance de briger une médaille, a-t-il ajouté.

"Les coureurs marocains se sont bien préparés, malgré les conditions imposées par le confinement dû à la pandémie du Covid-19, qui a par conséquent conduit à l'annulation de nombreuses compétitions. Ils sont animés d'une grande volonté de bien représenter le Maroc aux Jeux olympiques. Cependant, la piste de course sera le seul arbitre pour tester les capacités et les compétences de chacun d'entre eux", a souligné Boukraa. A cet effet, le programme de préparation des athlètes nationaux comprenait, outre des entraînements au Centre na-



tionnel de Rabat et à l'Académie internationale Mohammed VI d'athlétisme d'Ifrane, des courses d'essai au complexe sportif Prince Moulay Abdellah de Rabat, ainsi que la participation dans certains meetings internationaux pour les coureurs de haut niveau.

Le sélectionneur national a précisé que la nouvelle génération d'athlètes est le fruit de la politique de formation adoptée par la FRMA depuis dix ans, qui a mis à leur disposition tous les moyens nécessaires, notamment au niveau des infrastructures, à savoir les

centres de formation dont le programme a été lancé en 2011.

De nombreux coureurs, qui constitueront le futur de l'athlétisme national, sont issus de ces centres de formation. Le plus grand rêve des athlètes et staffs techniques est de remporter une médaille, qui est une ambition légitime.

Toutefois, il ne peut se réaliser qu'en planifiant course par course, surtout au niveau tactique, et en évitant l'excès de confiance dans ce genre de compétitions, a conclu M. Boukraa.

## La Botola Pro D2 arrive à son terme

# Le KAC chez les amateurs

Le Kénitra Athletic Club (KAC) et le Wydad de Témara (WST) ont été relégués officiellement en division amateurs, en se classant respectivement à la 15<sup>e</sup> et à la 16<sup>e</sup> positions, à l'issue de la 30<sup>e</sup> et dernière journée de la Botola Pro D2 "Inwi". Le KAC a quitté la deuxième division suite à sa défaite jeudi par 1 but à 0 face à un concurrent direct, le Tihad de Casablanca (TAS), qui a récolté les trois points de la rencontre lui permettant d'égaliser le nombre de points (35) de son adversaire avec un avantage au classement grâce à la différence de buts.

Pour sa part, le Wydad Témara, lanterne rouge avec 20 points, a connu son sort bien avant les autres, et ce dès la 27<sup>e</sup> journée. Sept équipes jouaient le maintien lors de cette dernière journée. Il s'agit du Raja de Béni Mellal (RBM), de la Jeunesse de Benguerir (CJBG) et du KAC qui comptaient 35 points, du Kawkab de Marrakech (KACM), du Racing de Casablanca (RAC) et de l'Association de Salé (ASS) avec 34 points, ainsi que du TAS qui n'avait récolté que 32 unités.

Cependant, les rencontres KAC/TAS (0-1) et ASS/RBM (1-1), qui opposaient quatre équipes concernées par la relégation, ont permis de faire durer le suspense jusqu'au dernier souffle afin de déterminer le deuxième club qui accompagnerait le WTS.

Il est à rappeler que l'Olympique de Khouribga (OCK), sacré champion de la D2 avec 54 points, et la Jeunesse sportive Salmi (53 pts) ont été promus officiellement en Botola Pro D1 "Inwi" de football, respectivement lors de la 29<sup>e</sup> et la 28<sup>e</sup> journées de la deuxième division.

### Résultats

CJBG-JSS : 2-0  
OCK-IZK : 0-0  
RAC-SM : 1-0  
WST-OD : 2-2  
CAK-WAF : 1-2  
CAK-WAF : 1-2  
KAC-TAS : 0-1  
UTS-KACM : 1-3  
ASS-RBM : 1-1

### Classement

1-OCK : 54 pts (promu en D1)  
2-JSS : 53 pts (Promu en D1)  
3-WAF : 49 pts  
4-UTS : 48 pts  
OD : 48 pts  
IZK : 41 pts  
7-SM : 40 pts  
8-CJBG : 38 pts  
9-KACM : 37 pts  
RAC : 37 pts  
11-RBM : 36 pts  
CAK : 36 pts  
13-TAS : 35 pts  
ASS : 35 pts  
KAC : 35 pts  
16-WST : 20 pts

# Copa America: Messi enfin couronné

Coup de tonnerre au Maracaná! Lionel Messi a enfin remporté son premier titre avec l'Argentine en dominant le Brésil de Neymar en finale de la Copa America (1-0), mettant fin à une disette de 28 ans de son pays. La cinquième était la bonne: après quatre finales de tournois majeurs perdues avec l'Albiceleste (Mondial-2014, Copa America 2007, 2015 et 2016), le sextuple ballon d'or a enfin soulevé un trophée avec le maillot de son pays.

Porté en triomphe par ses coéquipiers après le coup de sifflet final, Messi, 34 ans, termine meilleur buteur et passeur du tournoi (4 buts et 5 passes décisives).

Mais le héros de la finale se nomme Angel Di Maria: le joueur du Paris SG a marqué le but de la victoire argentine d'un splendide lob après une ouverture lumineuse de Rodrigo De Paul, lui-aussi ex-celent au Maracaná. "On a tellement révisé de ça, on s'est tellement battu", a déclaré Di Maria après le match. Neymar, lui, n'a pas su peser sur le match et a fondu en larmes après le coup de sifflet final, avant d'être réconforté par une accolade de Messi, son ancien coéquipier au FC Barcelone.

A Buenos Aires et dans toute l'Argentine, la victoire de l'équipe nationale a été saluée par des pleurs et des cris de joie, après 28 ans de défaites pour l'Argentine.

"Enfin, enfin!", a lancé le commentateur argentin de ce match, Juan Pablo Varsky, à l'unisson de millions d'Argentins, libérés par le coup de sifflet final de l'arbitre uruguayen Esteban Ostojich, et dont plusieurs milliers sont aussitôt sortis dans les rues pour fêter cette victoire.

"C'est un titre énorme, tout particulièrement pour le peuple (...) Je crois qu'ils (les supporters) se sentent proches de cette équipe qui n'a jamais baissé les bras", a déclaré le sélectionneur argentin Lionel Scaloni.

Pour le Brésil, on est loin du traumatisme du Maracaná de 1950 face à l'Uruguay ou de l'humiliation du 7-1 infligé par l'Allemagne en demi-finale du Mondial-2014, mais cela reste une cruelle désillusion pour les tenants du titre, qui avaient triomphé lors des cinq autres éditions de la Copa jouées à domicile. Les hommes de Tite étaient invaincus en matches officiels depuis le quart de finale de la Coupe du monde 2018 contre la Belgique (1-2). Ils avaient battu leurs grands rivaux argentins lors de leurs deux dernières confrontations en finale de Copa América (2004, 2007) et lors de la demi-finale de la dernière édition, en 2019. L'Argentine, qui ne remporterait pas le moindre trophée depuis la Copa América de 1993, en Equateur, a rejoint l'Uruguay en tête du palmarès de la compétition, avec 15 trophées, maintenant les Brésiliens à distance (9). Pour ce match de gala, la mairie de Rio avait permis la présence de quelques milliers de supporters, avec une jauge de 10% au Maracaná pour le point d'orgue d'une compétition dont tous les matches précédents avaient été joués à huis clos en raison de la pandémie de Covid-19 qui a fait plus de 530.000 morts au Brésil.

Venu spécialement à Rio pour la finale, le président de la Fifa Gianni Infantino était aussi de la fête.

Le sélectionneur argentin Lionel Scaloni

avait décidé d'aligner une équipe résolument offensive, avec Di Maria, remplaçant lors des trois derniers matches, aux côtés de Messi et Lautaro Martínez en attaque. Comme tout "superclassico" entre les deux monstres sacrés du football sud-américain, la tension était palpable dès le coup d'envoi.

La Selecao a commencé à imposer un gros pressing, avec une agressivité vite sanctionnée par un carton jaune pour Fred dès la troisième minute de jeu.

Neymar a aussi voulu marquer aussitôt son territoire, avec un coup de sombrero sur son ex-coéquipier du PSG Lo Celso au niveau de la ligne médiane (7e).

Mais après un début de match haché, avec un grand nombre de fautes des deux côtés, l'éclair est venu de Di Maria.

Bien lancé par De Paul sur la droite à la limite du hors-jeu, l'aillier parisien a pris de vitesse Renan Lodi avant de tromper le gardien Ederson d'un lob de toute beauté (22e).

Ce but a quelque peu assommé le Brésil et les vagues argentines ont continué à déferler, avec des frappes de Di Maria (28e) et Messi (30e). Tite a tenté le tout pour le tout en faisant rentrer un attaquant supplémentaire à la mi-temps, Firmino, à la place de Fred et la Selecao a retrouvé de l'allant.

Richardson s'est vu refuser un but pour hors-jeu (52e) et a buté sur le gardien Martínez (53e) après une belle ouverture de Neymar dans la surface.

Gabigol s'est créé deux occasions en fin de match (82e, 86e), mais l'Argentine a tenu bon pour triompher dans le temple du football brésilien.



## Félicitations Royales

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a adressé un message de félicitations aux membres du Raja Club Athletic, à l'occasion de sa consécration à la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF-2021).

Dans ce message, le Souverain a fait part de Ses vives félicitations au club casablancais, sa direction, ses cadres adminis-

tratifs et techniques et son public, pour cette victoire et cette consécration continentale méritée.

Sa Majesté le Roi salue ce grand exploit continental, qui honore le football marocain et qui vient couronner les efforts continus déployés par les membres de l'équipe, ainsi que la discipline et la compétitivité dont ils ont fait preuve tout au long

de ce championnat africain.

De même, S.M le Roi s'est dit confiant que ce sacre constituera un facteur de motivation pour les membres du club casablancais pour redoubler d'efforts et signer de nouvelles performances, ce qui est de nature à inscrire de nouveaux titres au palmarès du Raja, déjà riche de distinctions régionales, continentales et internationales.

## Sacre continental pour des Verts en verve

*Une troisième Coupe de la CAF pour le Raja, le neuvième trophée africain du coup*

**B**el exploit du Raja du côté du Bénin. Les Verts ont réussi, samedi au stade de l'Amitié à Cotonou, à remporter pour la troisième fois de leur histoire, la Coupe de la Confédération CAF, et ce après avoir surclassé l'équipe algérienne de la Jeunesse Sportive de Kabylie par 2 à 1.

Une victoire tant attendue par toutes les composantes du club rajaoui qui restait sur une série de contre-performances sur le plan national, ce qui avait donné lieu à un climat tendu dans la demeure à la veille de cette finale.

Pour le contingent dépêché, auquel manquait surtout le capitaine Mohcine Moutawalli, écarté pour des raisons disciplinaires, la mission était des plus claires : secouer le cocotier et regagner le bercail avec le trophée

continental.

Sur le papier, nombreux étaient ceux qui donnaient le Raja favori. Et les Verts ont bel et bien honoré leur standing tout au long de la partie, particulièrement au cours de la première période qu'ils ont abordée pied au plancher. Le scénario souhaité n'a pas tardé à se produire, puisque dès la cinquième minute de jeu, Soufiane Rahimi, sacré meilleur joueur du match, est parvenu à débloquer la situation. Une ouverture du score qui a permis aux Casablancais de prendre un ascendant psychologique sur leur adversaire qui, au moment où il cherchait à revenir dans la partie, s'est fait doubler de nouveau grâce à une réalisation de l'inévitable Ben Malongo (14<sup>e</sup>).

Pour un sale quart d'heure, s'en était bien un pour les Canaris sachant que Mahmoud Benhalil avait raté un but tout fait.



Ph. : cafonline.com

A deux à zéro, d'aucuns ont cru que les carottes étaient cuites, mais c'était mal connaître la JSK, triple lauréate de la C2 continentale, qui avait entamé la seconde période sur les chapeaux de roues, réduisant la marque dès la 46<sup>e</sup> mn par l'intermédiaire de son buteur Zakaria Boulahia qui était incertain pour cette rencontre.

La formation kabyle a beau manœuvrer dans l'espoir de remettre les pendules à l'heure mais l'arrière-garde rajaoui, conduite par Anas Zniti qui en est à sa cinquième étoile africaine, veillait bien au grain. Même à dix, après l'expulsion du milieu récupérateur Omar El Arjoun, les Verts n'ont pas flanché et l'intégration de Mohamed Zida et Fabrice Ngoma a assuré un certain équilibre à l'équipe, ce qui lui a permis de tenir bon jusqu'au coup de sifflet final de l'arbitre sud-

africain Victor Miguel de Freitas, crédité d'ailleurs d'une bonne prestation.

Au terme de cette finale, le coach du Raja, Lassad Chabbi, s'est dit honoré d'avoir reçu un appel téléphonique de S.M le Roi Mohammed VI qui a félicité le club pour cette consécration. Comblé, le coach tunisien l'aurait été beaucoup plus s'il n'y avait pas eu cet incident lors de la conférence de presse avec un responsable de la communication de la CAF qui, d'après certaines sources sur place, aurait refusé de passer le micro à un journaliste algérien qui voulait poser une question. Une attitude pas du tout appréciée par Chabbi qui s'est rangé du côté dudit journaliste, estimant qu'il devait quitter la salle et aller rejoindre ses poulains pour fêter ce trophée amplement mérité.

La coupe remportée, le Raja a regagné aussitôt Casablanca qui a vécu

des scènes de liesse et de fête, sachant que des supporters s'étaient déplacés aux premières heures de dimanche pour accueillir la délégation rajaoui, heureuse d'avoir fait le job et d'avoir garni le palmarès du club par une neuvième étoile africaine. Et la saison 2020-2021 pourrait compter une autre ligne de gloire si le club parvenait à décrocher le 23 août prochain la Coupe arabe Mohammed VI lorsqu'il défilera, au Complexe Moulay Abdellah de Rabat, l'équipe saoudienne d'Al Ittihad de Jeddah.

Bref, le Raja vient de confirmer que la Coupe de la Confédération est la chasse gardée des clubs marocains. Les Verts ont succédé à la RSB, alors que les autres vainqueurs sont l'ASFAR, le FUS et le MAS, sachant que le KACM avait remporté cette épreuve dans son ancienne formule.

**Mohamed Bouarab**

## Palmarès

Voici le palmarès des clubs vainqueurs de la Coupe de la Confédération africaine de football

Ancienne formule:  
1992: Shooting Stars (Nigeria)  
1993: Stella Club Abidjan (Côte d'Ivoire)  
1994: Bendel Insurances (Nigeria)  
1995: ES Sahel (Tunisie)  
1996: Kawkab de Marrakech (Maroc)  
1997: Espérance sportive de Tunis (Tunisie)  
1998: CS Sfax (Tunisie)  
1999: ES Sahel (Tunisie)  
2000: JS Kabylie (Algérie)  
2001: JS Kabylie (Algérie)  
2002: JS Kabylie (Algérie)  
2003: Raja de Casablanca (Maroc)  
Nouvelle formule

2004: Hearts of Oak (Ghana)  
2005: AS FAR (Maroc)  
2006: Etoile du Sahel (Tunisie)  
2007: CS Sfax (Tunisie)  
2008: CS Sfax (Tunisie)  
2009: Stade malien (Mali)  
2010: FUS de Rabat (Maroc)  
2011: Moghreb de Fès (Maroc)  
2012: AC Léopards (Congo)  
2013: CS Sfax (Tunisie)  
2014: Al Ahly (Egypte)  
2015: Etoile du Sahel (Tunisie)  
2016: TP Mazembe (RD Congo)  
2017: TP Mazembe (RD Congo)  
2018: Raja de Casablanca  
2019: Zamalek (Egypte)  
2020: Renaissance de Berkane  
2021: Raja de Casablanca.

## Parcours du Raja de Casablanca vers le titre

Voici le parcours du Raja de Casablanca vers le titre de la Coupe de la Confédération africaine de football CAF-2021:

16èmes de finale bis:

Aller: Raja de Casablanca - US Monastir (Tunisie) 1 - 0.

Retour: US Monastir - Raja de Casablanca 1 - 0 (le Raja qualifié aux tirs au but 6-5)

**Phase de groupes:**

1ère journée: Raja de Casablanca - Namungo (Tanzanie) 1 - 0

2<sup>e</sup> journée: Nkana (Zambie) - Raja Casablanca 0 - 2.

3<sup>e</sup> journée: Raja de Casablanca - FC Pyramids (Egypte) 2 - 0

4<sup>e</sup> journée: FC Pyramids - Raja Casablanca 0 - 3

5<sup>e</sup> journée: Namungo - Raja de Casablanca 0 - 3

6<sup>e</sup> journée: Raja de Casablanca - Nkana 2 - 0

**Quarts de finale:**

Aller: Orlando Pirates (Afrique du Sud) - Raja de Casablanca 1 - 1

Retour: Raja de Casablanca - Orlando Pirates 4 - 0

**Demi-finales:**

Aller: FC Pyramids - Raja de Casablanca 0 - 0

Retour: Raja de Casablanca - FC Pyramids 0 - 0 (Le Raja qualifié aux tirs au but 5-4)

Finale à Cotonou: Raja de Casablanca - JS Kabylie 2 - 1.